France
ILLUSTRATION

N° 102 — 13 SEPTEMBRE 1947 — 40 FRANCS

LES CHASSES AUX GRANDS FAUVES VIENNENT DE REPRENDRE

Après six ans d'interruption les grandes chasses coloniales viennent de reprendre. Malgré certaines restrictions apportées par le gouvernement dans le but de préserver de la destruction totale des espèces en voie de disparition, les chasseurs pourront désormais se livrer sur la terre française d'Afrique à ce sport rude et captivant. (Voir l'article et les photographies pages 255 à 261.)

Phot. Ellebé.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale »
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	1.800	2.160	2.200	2.560
6 mois . . .	900	1.080	1.100	1.280

ÉTRANGER :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.600	3.060	3.000	3.460
6 mois . . .	1.300	1.530	1.500	1.730

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois

France et Colonies . . . Un an **360 fr.**
Étranger . . . . . Un an **460 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.
Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de **10 fr.** en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

IL VOUS FAUT UNE NOUVELLE

RELIURE MOBILE "ACLÉ"

(Bte France et Étranger)

POUR

CONSERVER VOTRE COLLECTION

DE

France ILLUSTRATION

2 modèles :

N° 6 : pour 1 trimestre . . . **240** fr.
N° 8 : pour 1 semestre. . . **246** fr.

Clefs de montage utilisables pour plusieurs reliures
la paire. . . . . **18** fr.

(Ces prix s'entendent livraison à nos bureaux)

FRAIS D'ENVOI A DOMICILE (FRANCE)
pour **1** reliure . . . . . **75 fr.**
pour **2** reliures. . . . . **90 fr.**

CONDITIONS (SUIVANT TARIF POSTAL)
POUR QUANTITÉS ET POUR L'ÉTRANGER

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

TROISIÈME ANNÉE • NUMÉRO 102 • 13 SEPTEMBRE 1947

LA CONVENTION ANNUELLE DE LA LÉGION AMÉRICAINE

Pour la vingt-neuvième fois depuis sa création, la Légion américaine vient de tenir sa convention annuelle. Celle-ci, qui réunissait des légionnaires de toutes les parties du monde, y compris une délégation des anciens militaires américains résidant en France, a eu lieu dans l'immense enceinte de Madison Square Garden, à New York ; 65.000 légionnaires ont participé à un grand défilé dans la Ve Avenue. Phot. United Press.

UNE SEMAINE DU MONDE

Castelgandolfo. *— M. M. C. Taylor, représentant du président Truman, est venu apporter à S. S. Pie XII un message l'informant de l'intention des Etats-Unis de collaborer avec l'Eglise catholique pour le maintien de la paix.*

Rouen. *— Pour protester contre le prix du pain, plus élevé en province qu'à Paris, et la réduction des rations, la C. G. T. et la C. F. T. C. ont organisé, le 1er septembre, une manifestation devant l'église Saint-Ouen.*

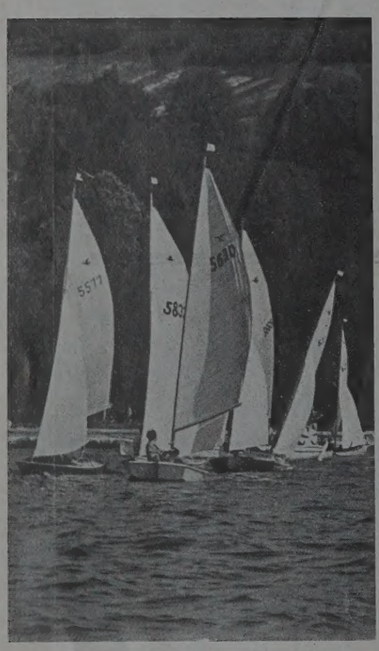

Genève. *— Les grandes régates internationales qui se sont déroulées sur le lac Léman ont été une victoire des Américains.*

Arras. *— Les anciens combattants anglais apportent à la ville qu'ils ont délivrée une urne contenant de la terre de Londres.*

Australie. *— La conférence des pays du Commonwealth britannique, qui s'est tenue à Canberra du 26 août au 2 septembre, a demandé, dans une résolution finale, que le traité de paix avec le Japon prévoie la création d'un organisme international qui serait chargé du contrôle de ce pays. Elle a également exprimé le désir formulé par tous les pays du Commonwealth de voir l'U. R. S. S. participer à l'élaboration de ce traité de paix.*

Brésil. *— Prenant la parole à Rio de Janeiro à l'occasion de la signature du pacte de défense panaméricain, le président Truman a justifié le maintien de la puissance militaire des Etats-Unis par la situation politique mondiale. Evoquant le plan Marshall, le président a déclaré que les Etats-Unis étaient disposés à aider ceux qui s'aideront eux-mêmes et aideront les autres.*

France. *— Le 1er septembre, la frontière franco-espagnole a été rouverte aux ressortissants espagnols venant de l'étranger désirant transiter par la France et, par réciprocité, aux Français qui se rendent au Portugal ou au Maroc ou qui en reviennent. La situation reste, par contre, inchangée en ce qui concerne le trafic des marchandises.*

Grande-Bretagne. *— En dépit de la demande adressée à Londres par le gouvernement américain en vue de maintenir en Grèce les troupes britanniques qu'il ne peut encore relever, le gouvernement anglais a répondu que toutes ses troupes auraient quitté le pays à la fin du mois d'octobre.*

Indonésie. *— Les combats ont repris en Indonésie, où les troupes républicaines ont déclenché sans avertissement des attaques de grande envergure.*

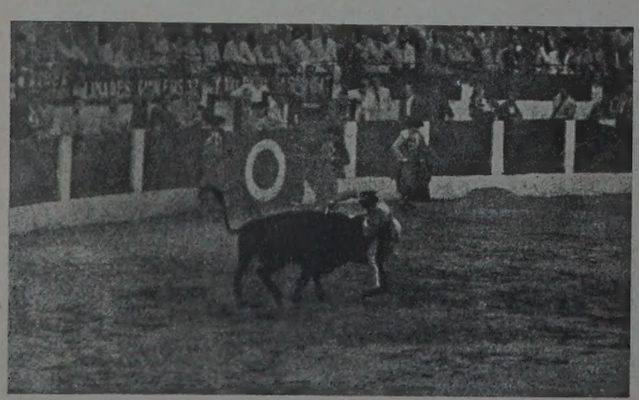

Linarès. *— Manuel Rodriguez, dit Manolete, le plus célèbre toréador d'Espagne, a été mortellement atteint, le 28 août, par un taureau qu'il eut le courage d'estoquer avant d'être transporté expirant à l'hôpital.*

Southport. *— Le 79e Congrès des Trade-Unions, tenu dans cette ville du Lancashire, a adopté, après de vives discussions et avec certaines réserves, le projet gouvernemental de mobilisation partielle de la main-d'œuvre.*

LA CONFÉRENCE DES SEIZE

Le Comité de coopération économique européenne — plus connu sous le nom de Conférence des Seize — semble avoir été victime d'un sort étrange. Rarement conférence a été convoquée dans des circonstances aussi dramatiques : l'échec des négociations franco-anglo-soviétiques, l'invitation lancée par la France et la Grande-Bretagne à tous les pays européens (à l'exclusion provisoire de l'Espagne) le 4 juillet dernier, en vue de « procéder dans les plus brefs délais à l'établissement d'un programme comportant les disponibilités et les besoins de l'Europe », les hésitations ou la défection de certains d'entre ces pays sont encore présents à toutes les mémoires. Rarement aussi des travaux d'une telle ampleur et d'une telle importance pour l'avenir de notre continent ont été entourés de tant de discrétion. Bien qu'elle ne soit pas terminée à l'heure où sont écrites ces lignes, il semble qu'on puisse dès maintenant donner un aperçu de ses origines, des conditions dans lesquelles s'est effectué son travail, des difficultés auxquelles elle s'est heurtée et des résultats qu'on est en droit d'en attendre.

Le 5 juin, le général Marshall prononçait à l'Université de Harward un discours qui eut un retentissement considérable. Après avoir exposé la situation critique de l'Europe et proclamé la volonté des Etats-Unis « de l'aider à se remettre sur le chemin de la guérison », le secrétaire d'Etat américain suggérait aux pays européens d'établir eux-mêmes — avec l'aide amicale des Etats-Unis — un programme de reconstruction qui ferait état de leurs besoins actuels et de la mesure dans laquelle ils pourraient y faire face par la mise en commun de leurs propres ressources.

Le 27 juin, les ministres des Affaires étrangères de la France, du Royaume-Uni et de l'U. R. S. S. se réunissaient à Paris pour étudier les suggestions du général Marshall. Le 3 juillet, M. Molotov s'opposa à l'établissement d'un programme économique pour l'ensemble de l'Europe, parce qu'une telle initiative lui semblait de nature à porter atteinte à la souveraineté des Etats. Le 4 juillet, la France et la Grande-Bretagne lançaient leurs invitations aux pays européens. Le 12 juillet, les représentants de seize Etats se mettaient au travail au Grand Palais.

Le rapprochement de ces dates montre avec quelle célérité on a procédé. Quelques chiffres suffiront à en indiquer les raisons.

En 1946, la balance des paiements des Etats-Unis accusait un excédent de 8,2 milliards de dollars. Ce solde positif avait été financé par la liquidation d'or et d'avoirs étrangers : 2,1 milliards de dollars ; des crédits à long et court terme : 3 milliards de dollars ; des transferts unilatéraux (prêt-bail, U. N. R. R. A., cession de surplus) : 3,1 milliards de dollars.

Mais les transferts unilatéraux étaient destinés à disparaître à plus ou moins brève échéance, par suite de la cessation des activités de l'U. N. R. R. A., de la fin du prêt-bail et de la liquidation des surplus. Par contre, l'or et les avoirs étrangers étaient utilisés en quantité croissante pour combler le déficit de la balance des paiements des pays européens. Or, les réserves des principaux pays de l'Europe occidentale en or et en dollars se montaient, au 31 décembre 1946, à 7,5 milliards de dollars. Elles risquaient d'être totalement épuisées à la fin de 1947.

Cette évolution s'est encore accentuée au cours du premier semestre de 1947 : on a calculé qu'à la cadence actuelle l'excédent de la balance des paiements américains serait de 12 milliards de dollars pour l'année. Au mois de mai, les exportations des Etats-Unis représentaient plus du triple de leurs importations. Il ne restait plus qu'un moyen de rétablir l'équilibre : accorder de nouveaux crédits aux pays européens.

Cependant, une hostilité croissante se manifestait outre-Atlantique contre l'octroi de nouveaux crédits. Pour remettre l'économie européenne sur pied, il fallait changer radicalement de méthode. Seuls, un accroissement massif des productions essentielles et un développement des échanges intereuropéens permettraient au vieux continent de réduire à l'avenir ses importations et d'exporter en quantité suffisante pour équilibrer sa balance des paiements.

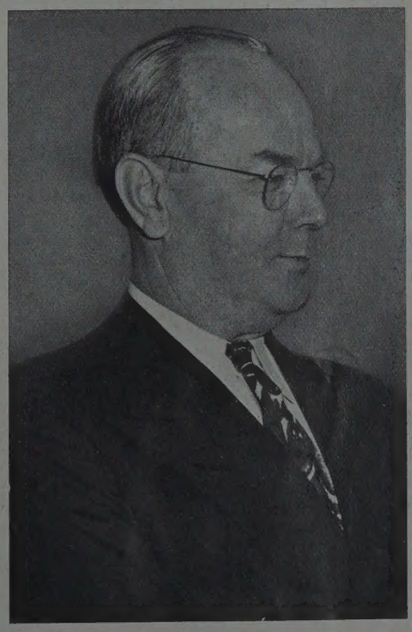

M. John W. Snyder, qui a été chargé de mettre au point le financement du plan Marshall.

Le projet d'organisation rédigé le 4 juillet par la France et la Grande-Bretagne prévoyait que « l'établissement d'un rapport relatif aux disponibilités et aux besoins de l'Europe au cours des quatre prochaines années » serait confié à un comité de coopération qui serait assisté dans sa tâche par quatre sous-comités auxquels seraient assignés les domaines suivants : ravitaillement et agriculture ; énergie ; sidérurgie ; transports.

La Conférence des Seize a légèrement modifié ce projet initial. D'une part, il a été décidé que le Comité de coopération comprendrait des représentants de tous les Etats participants : on ne pourrait donc plus accuser un groupe de pays de s'assurer une position prédominante au sein de l'organisation. D'autre part, un nouvel organisme a été créé : c'est le « comité exécutif », chargé de coordonner les travaux des comités techniques et de s'assurer que les informations nécessaires seraient recueillies sur les questions qui n'étaient pas de la compétence des comités. A la demande du comité exécutif, des comités d'experts et des groupes de travail ont été formés.

Mais la création la plus empirique et la plus originale de la Conférence est sans conteste le « groupe central du rapport général ». Ce groupe central a commencé son activité dans la première semaine du mois d'août : pendant que les comités techniques préparaient leurs rapports, il rédigeait les projets des trois premières parties du rapport général (préambule, introduction historique et charte des objectifs de la coopération européenne). Il a ensuite examiné, en séance restreinte, les rapports des comités techniques. Enfin, et surtout, il a été chargé d'aplanir les difficultés d'ordre général rencontrées par la Conférence.

La date assignée pour l'achèvement du rapport général (en principe le 1er septembre) obligeait les comités techniques à obtenir des pays participants les éléments d'information nécessaires à la rédaction de leurs rapports dans un délai très rapide. Il fut décidé que chaque comité établirait un projet de questionnaire conformément aux directives générales données par le comité exécutif. Ces directives avaient pour but de faire ressortir :

Les efforts que les différentes nations européennes ont accomplis ou se proposent d'accomplir pour surmonter les difficultés dues à la guerre ; l'appui qu'elles se sont accordé ou sont décidées à s'accorder les unes aux autres pour reconstituer une économie européenne prospère ; l'aide extérieure minimum dont elles ont besoin pour atteindre cet objectif.

Les questionnaires furent adoptés le 24 juillet par le comité exécutif, qui fixa au 3 août, à minuit, la date limite de réception des réponses.

Tandis que s'effectuait le dépouillement des statistiques au sein des comités techniques, le comité exécutif concentrait son attention sur les deux problèmes cruciaux de la Conférence : l'augmentation de la production et le développement des échanges intereuropéens.

Sur la proposition de la délégation française, les comités techniques furent invités à présenter dans leurs rapports un certain nombre de suggestions tendant à accroître la production dans les domaines suivants : corps gras, engrais, tracteurs agricoles, électricité, pétrole, charbon, coke, acier et navires marchands.

Le 5 août, la délégation italienne soulevait au comité exécutif la question d'une union douanière européenne. Un large débat s'institua à ce sujet au sein du comité de coopération, et il apparut rapidement que l'établissement d'une union douanière générale ou même d'unions douanières régionales était un plan à longue échéance, qui demanderait pour aboutir des années d'efforts. Cependant, il fut décidé de constituer un groupe d'études.

Par contre, l'assouplissement des relations commerciales grâce à la transférabilité des monnaies européennes entre elles semble d'une réalisation plus proche. Notons cependant que les accords de paiement envisagés exigent un assainissement de la situation financière et monétaire des pays participants et un développement de leur production.

Si différents qu'ils soient par leurs dimen-

sions et la nature des sujets traités, les rapports des comités techniques se sont conformés d'ordinaire au plan général suivant :

Analyse de la situation actuelle et comparaison avec celle de 1938 ; programme de production pour les années 1948 à 1951 ; mesures de coopération européenne ; besoin d'aide extérieure.

Le rapport sur l'agriculture et le ravitaillement fait ressortir la nécessité d'importer de fortes quantités d'engrais, de machines agricoles et de produits pour l'alimentation du bétail si l'on veut que l'Europe retrouve son niveau de production d'avant guerre.

Le rapport sur l'énergie se subdivise en trois parties : charbon, électricité, pétrole. En ce qui concerne le charbon, l'Europe continuera à dépendre des sources d'approvisionnement extra-européennes, bien que les programmes de production visent à dépasser le chiffre de 1938 (581 millions de tonnes en 1951 contre 541 en 1938). Encore ce résultat ne pourra-t-il être atteint que si l'Europe reçoit des Etats-Unis l'équipement minier indispensable et si les problèmes de main-d'œuvre et de ravitaillement sont résolus de façon satisfaisante. De même, la pénurie d'électricité continuera à se faire sentir au cours des quatre années à venir, bien que la production prévue pour 1951 représente plus du double de celle de 1938. Enfin, l'Europe aura besoin d'un afflux constant d'équipement pétrolier pour reconstruire les usines de raffinage détruites par la guerre et en édifier de nouvelles.

Le rapport sur la sidérurgie prévoit pour 1951 une production d'acier de 55 millions de tonnes, soit 10 millions de tonnes de plus qu'en 1938. Cette production suffirait à faire face à la consommation, mais le programme suppose que les besoins en coke métallurgique seront satisfaits ; or, les premières études du sous-comité du coke faisaient apparaître un déficit de 12 millions de tonnes de coke par an ; grâce à l'emploi de minerais de fer plus riches et à l'utilisation de capacités de carbonisation non en service actuellement en Allemagne et en Italie, on espère pouvoir combler ce déficit, mais cela nécessitera un développement considérable des exportations de coke et de charbon à coke de la Ruhr.

Le rapport sur les transports maritimes constate que, si les programmes de constructions navales sont réalisés, la flotte marchande de l'Europe sera en état de faire face aux besoins en 1951 ; mais d'ici là l'utilisation de navires américains continuera à grever lourdement la balance des paiements européenne.

Au terme de cette brève analyse, il est possible de faire ressortir les caractères principaux du programme européen :

Dans tous les domaines, il prévoit une augmentation de la production par rapport à 1938 ; il insiste sur la nécessité d'intensifier les échanges intereuropéens, notamment par la conclusion d'accords de paiement et la réalisation d'unions douanières ; il vise à permettre à l'Europe de payer à l'avenir ses importations par ses exportations, ce qui suppose une reprise générale du commerce mondial.

Tel est le premier bilan que l'on peut tirer des travaux de la Conférence des Seize. Depuis quelques jours, les contacts se multiplient avec les représentants américains. A ceux qui seraient tentés de s'en étonner, on peut faire remarquer que « l'aide amicale des Etats-Unis » pour l'établissement du rapport avait été prévue par le général Marshall et acceptée par les Etats participants. Nous n'en sommes qu'au début du dialogue entre le prêteur et l'emprunteur, qui se poursuivra sans doute pendant plusieurs mois.

ALBERT DE LA TOUCHE.

Une patrouille de l'armée gouvernementale traverse Mouries, village du Nord de la Grèce, qui a été pillé quinze fois.

LA GRÈCE SE STABILISE-T-ELLE ?

Scène de désespoir à Lovkohari, près de la frontière bulgare, pillé huit fois.

JAMAIS les Etats-Unis ne permettront à une autre grande puissance de contrôler les affaires helléniques, car une telle intrusion conduirait inévitablement à une mainmise sur la Turquie, puis sur le Proche-Orient », a déclaré le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre américaine des représentants.

Cette déclaration a le mérite d'être précise. Mais, ne désirant pas « faire cavalier seul », le département d'Etat s'est employé à dissuader la Grande-Bretagne de retirer les quelque sept mille hommes qui représentent son corps d'occupation en Grèce.

D'autant plus que le commandant en chef des insurgés, le « général » Markos (*alias* Protoppas), n'a pas craint de lancer, par le truchement de la radio de l'armée « démocratique » — située, croit-on, non loin de Tirana — une proclamation annonçant une « charte constitutionnelle » selon laquelle les insurgés exerceraient les pouvoirs exécutif et législatif les plus étendus dans plus de deux cents villages contrôlés par eux dans les zones montagneuses. Cette charte singulière est complétée par une réforme agraire et l'annonce de la destitution du roi Paul.

Tout porte à croire que le « général » Markos a choisi, avant la lettre, Florina, située aux abords du lac Prispa, aux confins des frontières yougoslave et albanaise, comme la future « capitale » de son prétendu nouvel Etat. Cette petite ville commande deux routes praticables : l'une conduit en Yougoslavie et l'autre aboutit en territoire albanais. On sait le rôle qu'a attribué la commission d'enquête de l'O. N. U. à ces pays voisins, tant sur le plan du ravitaillement que sur celui des mouvements stratégiques des forces insurgées.

Cet ensemble de faits explique l'annonce par le département d'Etat de l'envoi de 50.000 tonnes de matériel de guerre de première urgence au gouvernement hellénique.

Il semble, en effet, que les troupes gouvernementales aient encore le plus grand besoin d'une aide extérieure : grâce à certaines complicités, les insurgés resserrent leur étreinte sur Florina, dont ils ont bombardé les avant-postes, et leur action s'intensifie dans d'autres districts névralgiques du territoire grec. La situation actuelle rappelle étrangement celle qui prévalait au temps que les Allemands mettaient en action sept divisions sans réussir à tenir les guérillas en échec. Avec cette différence que celles-ci luttaient, alors, pour la libération du territoire national.

A la pénurie des lignes de communications, aux coups de main dispersés, aux replis suc-

cessifs dans les massifs montagneux et — selon les rapports officiels — au delà des frontières, à des aides plus ou moins mystérieuses (des groupes d'insurgés disposent d'un matériel d'artillerie appréciable) s'ajoute la terreur des populations vivant dans les zones de combat : pillages et incendies se succèdent ; les non-sympathisants sont abattus sur place par des bandes insaisissables.

Le plus optimiste des commentateurs ne saurait prédire la fin de ces conditions de vie dantesques. D'autant moins que, sur le plan gouvernemental, le désaccord des partis parlementaires persiste.

C'est ainsi que, quelques heures après le ralliement de nombreux leaders autour de M. Maximos, président du Conseil démissionnaire, en vue de la formation d'un cabinet de coalition, on apprenait que M. Tsaldaris avait constitué un ministère exclusivement populiste. Or, tant M. Mac Veagh, ambassadeur des Etats-Unis, que M. Dwight Griswold, chef de la mission d'aide américaine, avaient fait savoir que le gouvernement américain accueillerait avec satisfaction la constitution d'un ministère de large union, un tel ministère permettant, seul, cette stabilisation intérieure nécessaire au plein rendement de l'aide financière américaine.

Il est vrai que M. Tsaldaris a fait savoir qu'il était prêt soit à élargir son cabinet dans le sens désiré par les Etats-Unis, soit à démissionner si l'union nationale l'exigeait.

Entre temps, le canon tonne autour de Florina et l'orage gronde... ailleurs.

PIERRE-JEAN PARIS.

La Grèce vit à nouveau la guerre de tranchées : près du lac Doiran, des troupes se retranchent en hâte ; sur un autre point, elles font face au territoire yougoslave.

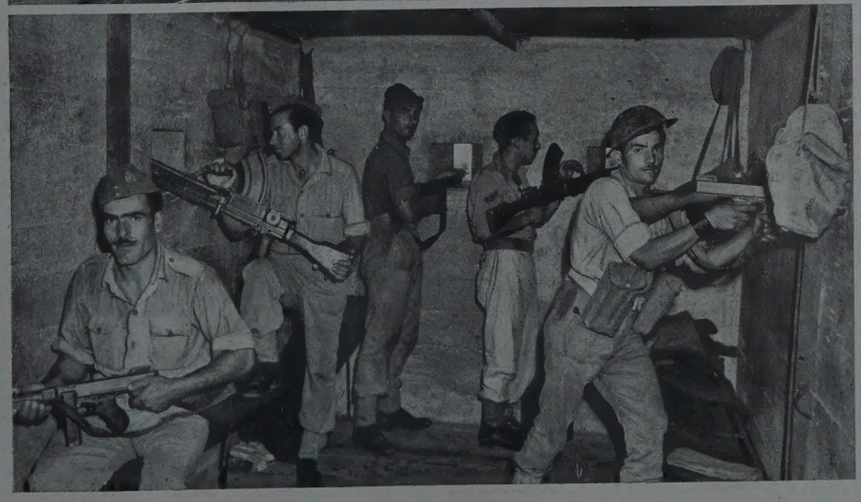

Dans la Macédoine centrale, un train de voyageurs transporte un « cheval de Troie » ; un autre, se dirigeant vers Alexandropoulos (Dedeagatch), est protégé par un véritable blockhaus, tandis que, perchés sur des arbres, des guetteurs surveillent la campagne.

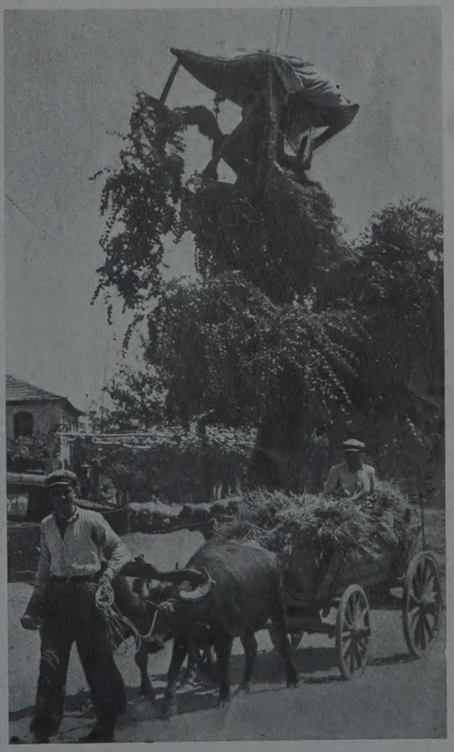

LE GÉNÉRAL DE GAULLE A PAU, ORTHEZ

Chacun veut serrer la main du libérateur de la France.

A Pau, après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, le général de Gaulle parcourt à pied les rues de la vieille cité.

A Orthez, le général de Gaulle est allé s'incliner devant le monument aux morts.

A Dax, il a également fleuri le monument élevé à la mémoire des fils de la cité tombés entre 1914 et 1918.

Le général de Gaulle a reçu dans le pays basque et dans les Landes un accueil enthousiaste. Après s'être arrêté à Pau, à Orthez et à Dax, il a prononcé, le 6 septembre, à Bayonne, un important discours.

Prenant la parole devant une assistance estimée à plus de 100.000 personnes, l'ancien chef du gouvernement provisoire a brossé un tableau très sombre de la situation intérieure :

« Notre pays, où le niveau de la vie et celui de l'activité s'expriment traditionnellement par les termes : pain, or, charbon, travail, mange actuellement moins de pain qu'il n'en a jamais mangé, dispose de moins d'or qu'il n'en a jamais disposé, brûle moins de charbon qu'il n'en a jamais brûlé, fournit moins de travail qu'il n'en a jamais fourni depuis le commencement de l'ère économique moderne. »

Le général de Gaulle, parlant des possibilités d'aide extérieure, dit notamment :

« Le continent américain, intact et prospère, nous aidera encore. Mais, dans l'état des choses, nous nous tromperions lourdement si nous en attendions le miracle.

» A toutes les affres où nous plonge une situation matérielle alarmante s'ajoutent les soucis que nous impose l'Union française. Il était inévitable qu'après les événements de la guerre et dans le trouble des esprits qui parcourt le monde tout entier l'équilibre nouveau de cet ensemble ne pût s'établir qu'après quelques soubresauts... Mais le nouvel équilibre, s'il doit être généreux pour répondre à notre

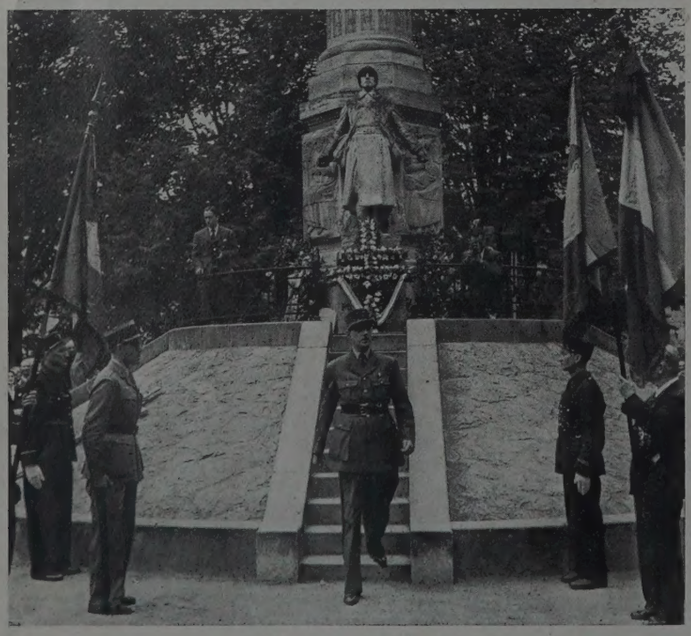

A Dax, acclamé par toute la population, le général de Gaulle se rend à la mairie, où il va être reçu par le conseil municipal.

AX ET BAYONNE

génie en même temps qu'à notre devoir, ne peut être fondé que sur l'autorité de la France. »

Le général de Gaulle dit ensuite quelle doit être la position de la France au cœur de l'Europe et quelle devrait être, à cet égard, la politique des nations étrangères.

« En ce moment, les Etats-Unis semblent enclins à s'opposer à l'intérêt vital de la France dans le règlement des problèmes allemands. S'ils devaient y persister, les Etats-Unis risqueraient de sacrifier quelque chose d'essentiel à de sommaires commodités. Car l'Europe occidentale ne pourra et ne devra s'organiser qu'autour d'une France solide. »

Quelle doit être alors la politique française ?

« Il nous est arrivé, voilà sept ans de cela, d'être jetés dans une rafale où tout paraissait perdu, et dont, pourtant, nous avons su sortir

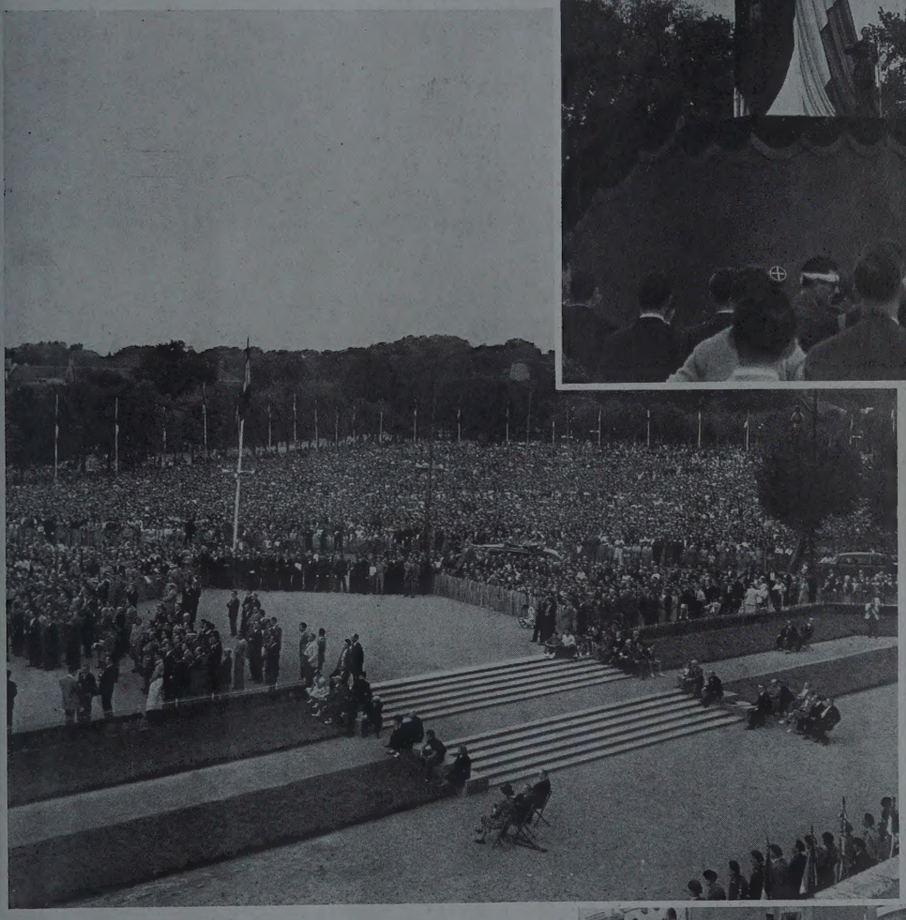

Enfin, à Bayonne, une foule immense attendait le général sur la place des Basques, où il prit la parole.

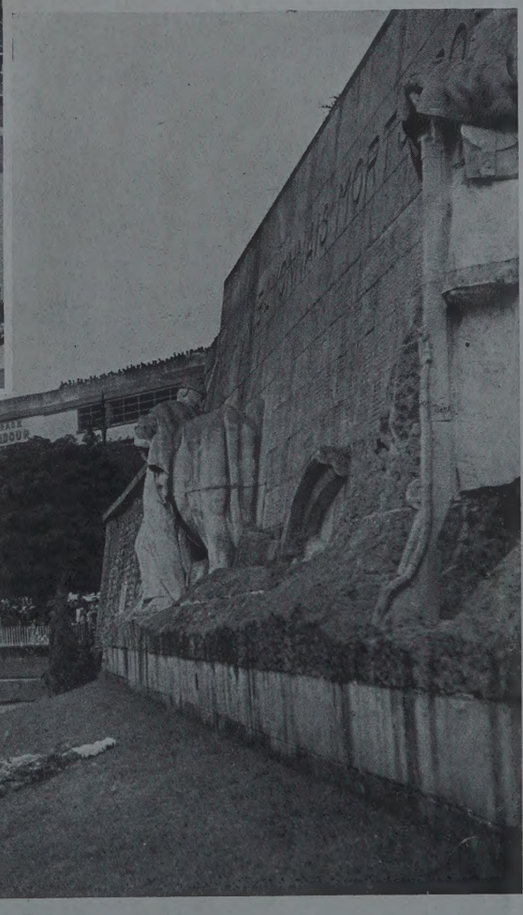

à notre honneur. Si nos terres étaient stérilisées, nos mines noyées, nos usines démolies, nos bras rompus, nos cœurs desséchés, nos cerveaux paralysés, alors, non, il n'y aurait pas de remède.

» Mais nos biens et nos aptitudes sont toujours là pour nous servir... Nous sommes, sur notre propre sol, les seuls maîtres de notre action. Il faut un régime dans lequel l'Etat ait une tête qui en soit une.

Le général termina son discours en précisant, une fois de plus, la ligne de conduite du Rassemblement du peuple français, qui entend soutenir, partout et sur tous les terrains, l'effort de toute la nation, car les solutions nationales qu'il importe de trouver rapidement aux problèmes qui nous sont posés dominent toutes les rivalités de partis. Le lendemain, le général était l'hôte d'Ascain où il assista à une cérémonie en souvenir des passagers clandestins de France en Espagne.

Photographies *France-Illustration* (H. Patnotte).

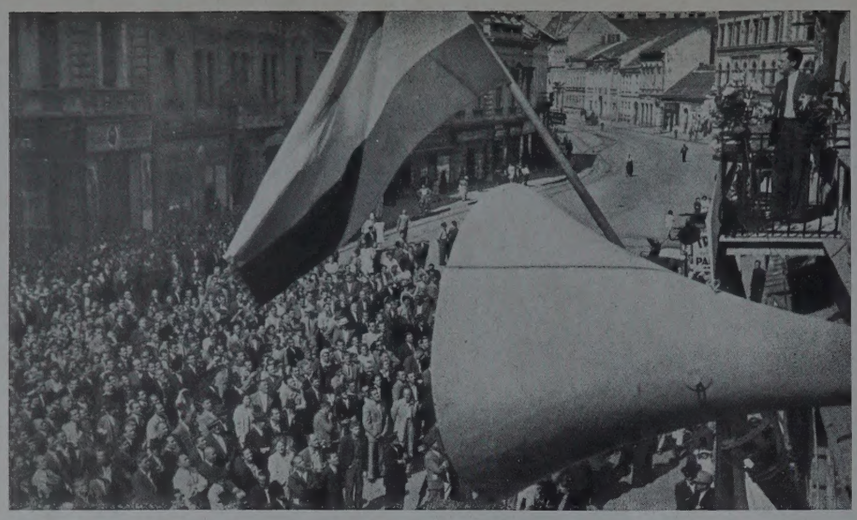

M. Zoltan Pfeiffer (à droite, sur le balcon), chef du parti indépendant, parlant à Miskolc.

Une affiche électorale du parti communiste.

LES NOUVEAUX RÉGIMES DU SUD-EST EUROPÉEN

LES ÉLECTIONS HONGROISES

POUR la deuxième fois depuis la fin de la guerre, le peuple hongrois a été appelé aux urnes, le dimanche 31 août. La campagne électorale, l'une des plus agitées que ce pays ait jamais connues, s'est cependant déroulée sans incidents graves.

Cinq partis de l'opposition se présentaient aux élections. En premier lieu, le parti démocrate populaire, dirigé par un publiciste catholique, le Dr Barankovics, et dont l'idéologie ressemble par de nombreux aspects à celle du M. R. P.

Nouveau venu, le parti démocratique indépendant du Père Bologh, personnage pittoresque dont on a beaucoup parlé dans la presse, a fait une propagande active, ne ménageant ni les sociaux-démocrates ni les petits propriétaires.

Le parti radical de M. Isolt, qui n'avait obtenu aucun mandat aux élections précédentes, a fait montre cette fois-ci d'une activité accrue, de même que le parti indépendant, créé par un dissident des petits propriétaires, M. Pfeiffer.

Venait enfin le parti démocrate bourgeois, dirigé par M. Supka, qui recrute surtout sa clientèle parmi la petite bourgeoisie urbaine.

En face de ces cinq partis opposants se présentait la coalition gouvernementale, groupant petits propriétaires, socialistes et communistes.

Le parti des petits propriétaires avait procédé, au cours des derniers mois, à une sérieuse épuration de ses cadres dirigeants, en éliminant les éléments les plus manifestement anticommunistes. Mais il demeurait certain que les cadres locaux du parti étaient toujours récalcitrants à l'idée d'une coopération plus étroite avec les deux partis ouvriers.

Quant aux communistes, leur propagande électorale a été centrée sur les thèmes du plan triennal et de la reconstruction.

Le 31 août, 5 millions et demi d'électeurs et d'électrices ont voté dans le calme, et le résultat le plus net du scrutin a été l'effondrement du parti des petits propriétaires, qui n'a plus recueilli que 15 % de suffrages, contre 57 % en 1945.

La plupart de ses voix sont allées à deux des partis d'opposition : le parti démocrate populaire (16 %), qui arrive ainsi au deuxième rang, et le parti indépendant (14 %). Les partis d'opposition groupent 40 % des voix, près de 2 millions, contre 60 %, 3 millions, aux partis gouvernementaux. Parmi ceux-ci, les communistes viennent en tête (21,5 %), gagnant environ 300.000 voix, tandis que les sociaux-démocrates perdent légèrement (14,8 %). Mais les socialistes ont soulevé la question des fraudes électorales, accusant les communistes d'avoir fait voter plusieurs fois certains électeurs munis d'une « carte bleue » qui leur permettait de se présenter dans n'importe quel bureau de vote et qui était destinée aux seuls électeurs ne pouvant voter au lieu de leur domicile.

Mais, les voix ainsi dérobées n'excédant pas 20.000 d'après certaines estimations, le scrutin peut donner une idée exacte de la situation politique hongroise.

Le premier fait est la persistance d'une opposition importante. Chef du parti le plus nombreux, M. Rakosi prendra vraisemblablement la tête du nouveau gouvernement et entreprendra la mise en vigueur du plan de trois ans. La Hongrie s'oriente donc vers une politique sinon communiste, du moins nettement socialisante, comparable à celle de la plupart des nations de l'Europe centrale.

Des paysannes, en costume national, lors d'une manifestation des petits propriétaires.

Le 31 août, près de 5 millions et demi d'électeurs et d'électrices ont voté dans le calme.

Photographies I. N. P.

LA CHASSE AUX GRANDS FAUVES

par YVES-ROGER LE GAL

DANS un pays comme le nôtre, comprenant plus d'un million et demi de chasseurs, l'ouverture est, chaque année, une date qui ne peut passer inaperçue. L'occupation, qui entraînait l'interdiction de chasser, n'a fait que rendre plus vif le goût des amateurs pour l'art cynégétique, dont on aurait tort de médire, puisque Xénophon lui-même voulut l'élever au rang d'une institution morale.

On chasse un peu partout, dans la belle et accueillante campagne de France. Mais pourquoi ne chasserait-on pas aussi dans la France d'outre-mer ? On y chassait déjà avant la dernière guerre, et la nouvelle qu'on peut tirer le fauve à nouveau sur la terre d'Afrique peut être considérée presque comme un événement.

Ainsi, l'année 1947 va connaître la reprise des grandes chasses coloniales françaises, interrompues depuis six ans. Tout détenteur d'un des quatre permis institués par le ministère de la France d'outre-mer pourra se rendre sur le continent noir, jusqu'à fin mai (jusqu'en juillet pour l'éléphant), pour abattre quelques-unes de ces bêtes sauvages dont les méfaits peuplèrent si souvent nos rêves d'enfants.

La délivrance des permis de chasse coloniale donne lieu à une très sévère réglementation, et il n'est pas paradoxal d'affirmer que la protection des fauves est maintenant, par surcroît, un des soucis constants de l'administration.

Il existe effectivement une inspection générale des chasses coloniales, pourvue d'un personnel spécialisé très averti, chargé précisément, sous la direction du colonel Bourgoin, de cette protection des animaux, afin que l'on ne voie pas en quelques années disparaître complètement certaines espèces d'une faune précieuse du point de vue zoologique. Ce corps groupe le plus grand nombre de chasseurs qualifiés et connus, parmi lesquels M. Conus, inspecteur en chef de l'A. E. F., un de nos meilleurs tireurs de lions.

Peu à peu, l'Afrique a vu sa physionomie se modifier avec le temps. Le progrès pénètre lentement au cœur de cet immense continent. Autrefois, l'indigène avait le culte inflexible de la nature. La croyance aux totems protégeait la plupart des mammifères, les armes à feu étaient pour ainsi dire inconnues. Une quantité appréciable de bois sacrés étaient inviolables et les défrichements en forêt ne se faisaient que suivant des rites et des usages bien définis. Enfin, entre chaque peuplade existaient des zones inhabitées, où nul n'osait se rendre. La venue du Blanc a transformé

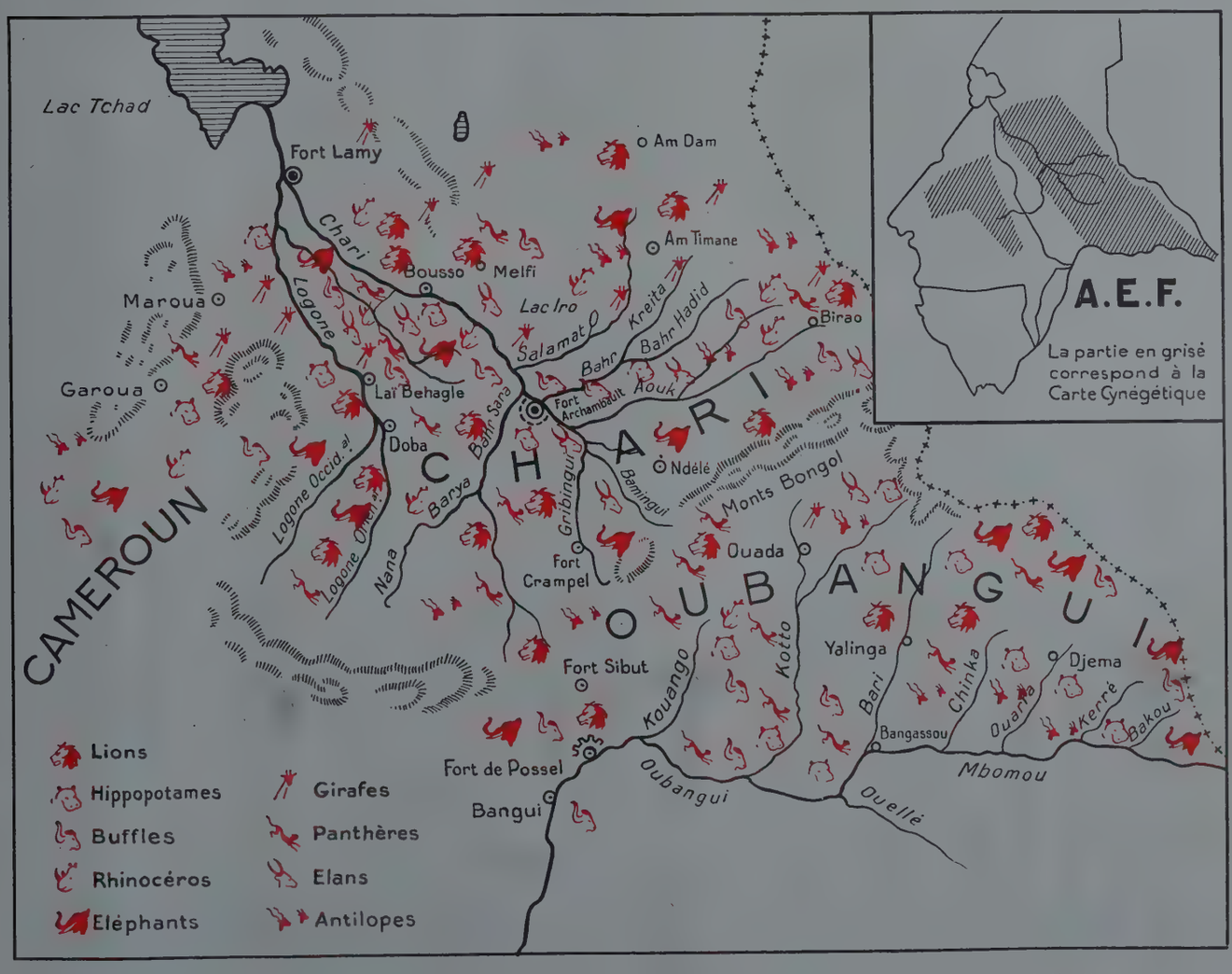

Carte cynégétique de la grande zone de chasse de l'Afrique équatoriale française (Tchad et Oubangui-Chari).

radicalement le grand espace africain. On a recherché l'ivoire avec cupidité. Des parcs zoologiques et, surtout, des cirques ont été, sans relâche, remplis de bêtes d'outre-mer. On a massacré sans discernement. On a collectionné en masse des trophées, et c'est alors que le danger du dépeuplement de la gent animale de l'Afrique est apparu et que l'on s'est décidé à agir.

Dès 1925, le ministre des Colonies a créé un comité national permanent pour la protection de la faune coloniale. Ce n'était qu'un timide commencement. De son côté, le gouvernement britannique estimait, après le professeur Gruvel, du Museum d'histoire naturelle de Paris, qu'une action internationale était nécessaire pour soutenir les efforts des Etats respectifs. Un congrès fut donc réuni qui se prononça en faveur d'une conférence internationale, laquelle se tint à Londres en 1933. Il en résulta une convention et une liste d'animaux à protéger efficacement.

On commença par réglementer l'exportation des trophées de chasse et des dépouilles de bêtes. Enfin, il fut interdit d'employer les véhicules à moteur ou les aéronefs, susceptibles de faire courir les animaux ou de les faire fuir en désordre, ou de les déranger, ceci quel que soit le but de l'expédition, y compris celui de faire des films ou de la photographie.

L'emploi de lumières éblouissantes, de flambeaux, de poisons, de drogues ou d'armes empoisonnées, aussi bien que l'utilisation de filets, fosses ou enceintes, trébuchets, pièges ou guets-apens ou projectiles contenant des détonants, tout cela fut et reste interdit, au même titre que la chasse au feu, c'est-à-dire par incendie.

Ces dispositions n'apparurent pas, cependant, suffisantes. On créa des parcs nationaux et des réserves. Les plus remarquables sont le parc Krüger, en Afrique du Sud, qui s'étend sur plus de 2 millions d'hectares, et le parc Albert, au Congo belge.

La France, de son côté, a institué sur un modèle à peu près semblable, mais de moindre importance, une quarantaine de réserves de superficies diverses. Les deux plus importantes sont, en A. O. F., la réserve W, près de Niamey, et, en A. E. F., celle de l'Oubangui-N'délé, au sud-est de Fort-Archambault. Celle-ci, qui s'étend sur un million d'hectares, est riche en éléphants, girafes, buffles, rhinocéros, hippopotames, élans. La W est située au bord même du Niger, à la limite de la Côte d'Ivoire. Elle est pénétrée par une route sur une petite partie.

La chasse autorisée ne peut s'effectuer qu'avec trois permis accordés par les gouverneurs généraux des territoires d'outre-mer, le quatrième, dit permis scientifique, n'étant donné que dans des conditions tout à fait spéciales par le ministère de la France d'outre-mer.

Il existe le permis de petite chasse, celui de la moyenne chasse, qui ne permet d'abattre, par exemple, qu'un seul éléphant, et celui de la grande chasse, qui donne droit à quatre.

La protection des animaux est absolue ou partielle. Il est défendu de tuer certains singes, les gorilles et les chimpanzés notamment, les rhinocéros noirs et blancs, les hippopotames nains, les ânes sauvages, les éléphants pygmées et les éléphants dont chaque pointe ne dépasse pas 5 kilos. Enfin, les lamantins.

On peut dire qu'il y a dix ans on estimait qu'il ne restait plus en Afrique noire qu'une quinzaine environ de rhinocéros. Or, il faut croire que la protection édictée s'est révélée utile et salutaire puisque maintenant on évalue leur nombre à 400 ou 500.

Ce sont les chasses commerciales qui risquaient de faire disparaître cet animal du globe terrestre, et cela en raison de sa corne, qui n'a rien de commun avec les défenses d'éléphants et n'est pas en ivoire. C'est une production de peau, une touffe de poils agglomérés, fort dure et susceptible de prendre un beau poli. Cette corne est considérée par les Chinois comme un aphrodisiaque puissant, d'où la cause initiale de sa valeur vénale.

La protection partielle s'applique aux éléphants dont les pointes dépassent 5 kilos, aux buffles, aux hippopotames, aux colobes (singes), aux guépards, aux antilopes addax et oryx, aux grands koudous et aux girafes.

La chasse des autres animaux est totalement libre. Cette réglementation a été consignée dans des décrets pris en 1936 et en 1937. Nous croyons savoir que de nouveaux décrets sont à l'étude, car on désire laisser aux gouverneurs généraux l'initiative de fixer la protection de certaines catégories d'animaux, selon le caractère propre à chaque territoire où la chasse est à l'honneur, et non pas, par exemple, aligner toutes les interdictions sur celles de l'A. E. F.

Les grands chasseurs de fauves africains ne se recrutent pas uniquement, comme on serait tenté de l'imaginer, parmi les Anglais ou les Américains téméraires et milliardaires. Un certain nombre de Français, doués d'une audace à toute épreuve et qui se sont distingués au Tchad et ailleurs, tels Edouard Foà, le vicomte de Poncins, Georges Trial, Louis-Philippe Robert, duc d'Orléans, Bruneau de Laborie et le docteur Emile Gromier.

Tous ont laissé des carnets de route qui constituent un enseignement savant et fructueux de la chasse aux fauves, en même temps que des écrits d'une attrayante lecture.

Aujourd'hui, la France peut s'enorgueillir de posséder encore des chasseurs africains émérites, parmi lesquels : M. de Boislambert, président du Conseil supérieur de la chasse au ministère de la France d'outre-mer ; le professeur Urbain, le comte A. de la Chevasnerie, MM. François-Edmond Blanc, Sommer, Henri Dosne, Félix Vannier et André Mercier. Ces deux derniers ont créé la Société zoologique intercontinentale, dont l'objectif est de favoriser la chasse en Afrique.

Sous l'égide de cette organisation privée, des départs sont prévus de janvier à avril prochain. Le transport sur les lieux de chasse doit se faire de Paris par avion ou, au départ d'Alger, par voie de terre. Les chasseurs seront dirigés sur Fort-Archambault, où l'un des représentants de la Société les prendra en charge pour une durée de vingt-cinq jours, leur assurant le gîte et la table.

Ceux que ce sport rude et captivant tente vraiment peuvent, en quarante-huit heures, être transportés au cœur du continent noir.

Une prospection du champ d'action, dès le brûlage des herbes, a été organisée pour y reconnaître l'habitat du gibier. Les expéditions comprennent un nombreux personnel : porteurs de fusils, pisteurs, porteurs de tippoy, dépeceurs, boys, etc. Les opérations s'effectueront dans la région du Tchad, le Logone, le Salamat, les bords du Chari, Fort-Crampel, Batangafo, Fort-Lamy, Boucca, jusqu'à la frontière du Soudan égyptien.

Ces chasses d'outre-mer sont réglées méthodiquement, et les conseils judicieux et minutieux ne sont pas ménagés par M. de Béarn, secrétaire général de la Société zoologique intercontinentale, à ceux ou celles qui estiment avoir le sang-froid, la robustesse et les moyens pécuniaires pour aller tuer les grosses bêtes en Afrique. Ils connaîtront, par le truchement de ce groupement, ce que doit être l'équipement qu'ils devront emporter, les fusils et munitions indispensables pour affronter le lion, la panthère, le buffle, l'éléphant, les antilopes et autres animaux qui peuplent un grand pays équatorial.

Il y a, pour les partisans d'émotions fortes, sincèrement épris d'aventures et que la chasse coloniale attire et fanatise, deux distinctions qui s'imposent. D'abord, les battues difficiles et dangereuses, lesquelles consistent à s'attaquer à l'éléphant et au buffle ; et, ensuite, les chasses très sportives, recherchées par les chasseurs éprouvés, celles où il faut déployer autant d'opiniâtreté que d'adresse. Chasses de grand style qui permettent de se glorifier au retour, trophée à l'appui, d'un grand koudou ou d'un élan de Derby. Ce dernier est de l'espèce la plus grande des antilopes. C'est une énorme bête mesurant quelquefois 1 m. 80 au garrot et pourvue de cornes gigantesques, dépassant parfois 1 mètre, droites, divergentes, mais vrillées et carénées d'une arête saillante, formant une double spirale.

L'élan de Derby a des habitudes sédentaires et est extrêmement méfiant. Il vit dans des fourrés inextricables, qui constituent souvent pour cet animal d'étonnants refuges. Son agilité est fabuleuse et ces particularités expliquent pourquoi un chasseur est fier d'en abattre même un seul.

Quant au koudou, c'est une antilope plus noble, de taille moindre que l'élan, mais d'allure plus légère. C'est l'antilope des montagnes, aux sabots étroits, qui permettent les escalades les plus pénibles, d'où quelquefois, pour le chasseur, une virtuosité dans la poursuite qui se passe de commentaires.

La hiérarchie des animaux dangereux dépend uniquement, à vrai dire, de l'expérience personnelle de chaque chasseur. Les avis paraissent partagés sur le buffle et le lion, l'un comme l'autre étant très redoutables dans certains cas. Ils ne doivent jamais être poursuivis sans de sérieuses précautions lorsqu'ils sont blessés.

Il est admis, en premier lieu, que la chasse à l'éléphant comporte vraiment du risque. Car on n'est jamais sûr de le mettre hors de combat du premier coup, même si, dans le tir et l'approche, le chasseur ne fait la moindre faute. Et, simplement atteinte, la bête peut devenir très menaçante.

Edouard Foà, pionnier de la grande chasse qui a traversé l'Afrique de 1894 à 1898, de l'Océan Indien à l'Atlantique, un des hommes connaissant le mieux l'éléphant africain, considère que celui-ci n'a qu'un seul ennemi : l'homme, car il ne craint aucunement les autres animaux. Doué, d'après lui, d'une intelligence relativement supérieure, l'éléphant possède la force, la taille, le courage. Il passe partout, nage comme un amphibie, traverse indifféremment ravins et rivières, forêts et taillis. Tout se brise, tout cède pour lui faire place. Malgré sa corpulence, il se cache comme une souris ou disparaît sans bruit.

Cette souplesse surprenante du pachyderme se trouve, en quelque sorte, confirmée par M. Lavauden, lorsqu'il rapporte avoir vu, dans la chaîne du Kivu, au Congo belge, à plus de 3.000 mètres d'altitude, de nombreuses traces d'éléphants sur des pentes abruptes où il aurait semblé impossible que de pareils colosses pussent s'aventurer.

Ainsi, malgré sa masse imposante et son poids respectable, allant jusqu'à 7 tonnes, l'éléphant peut franchir avec aisance rochers, troncs d'arbres, marécages, pics, fleuves les plus larges et les plus profonds.

En dehors de son barrissement caractéristique, qui s'entend à de grandes distances, l'éléphant émet fréquemment une sorte de ronflement beaucoup moins fort, qu'on appelle grondement. Un autochtone perçoit ces grondements à 200 mètres environ et le bruit des oreilles à une cinquantaine de mètres.

La vue de l'animal n'est pas bonne, l'ouïe est meilleure, mais son odorat est d'une finesse extraordinaire. C'est sa sauvegarde.

Bruneau de Laborie a tracé un tableau impressionnant des tribulations que peut rencontrer le chasseur pour rejoindre un troupeau sans cesse en mouvement et toujours en éveil. Et il donne une idée de ce que peut être le risque dont nous parlons ailleurs.

« Le troupeau est à 30 mètres, écrit-il dans un de ses carnets de route. Il défile lentement, d'un gris très clair sous le soleil. Le plus gros des animaux reçoit ma première balle dans la cuisse, car il me tourne le dos. Il se retourne un peu en s'affaissant et reçoit la seconde dans l'épaule. Dès la première, tous ont fait halte. Ils vont fuir. Il faut se hâter. Celui-là m'est masqué, maintenant. Je tire sur un autre. Il y a un flottement. Il semblerait qu'ils cherchent à s'orienter. Puis l'un d'eux se retourne et me fait face. Une balle l'atteint, lui aussi. Tous, alors, imitent son mouvement. Ils ne se sauvent pas, comme je m'y attendais. Au contraire, les

Chasse fructueuse : dix défenses d'éléphant, dont la moindre pèse plus de 5 kilos.

Un chasseur Boya, dans l'Oubangui, avec ses filets et piquets.

Avant d'être tuée, cette panthère du Moyen-Congo fut impressionnante de souplesse.

Un lionceau décharné, cherchant sa pitance, paraît avoir découvert la piste d'une proie à sa mesure, dans la région de Bousso, au sud-est de Fort-Lamy.

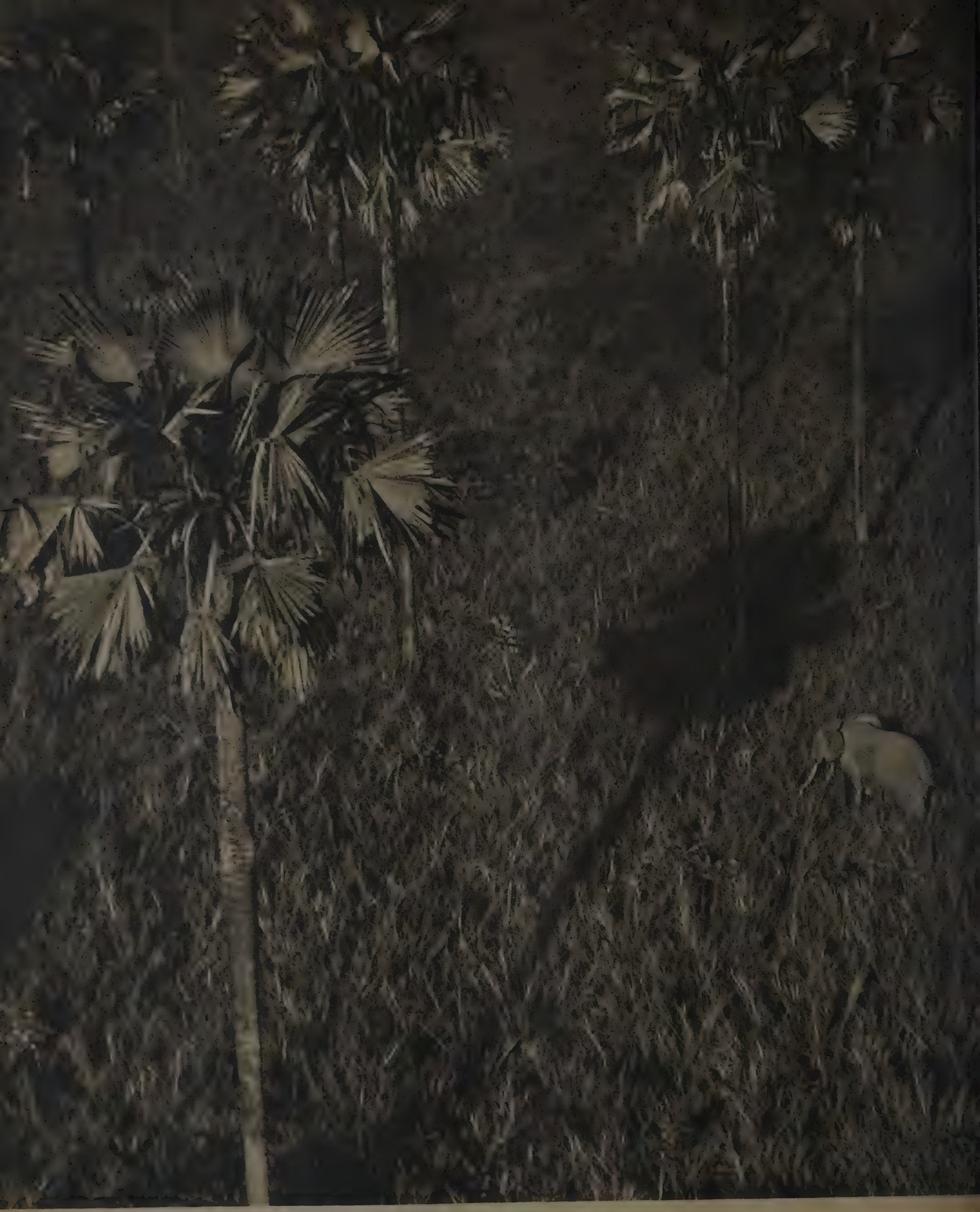

Une masse grise apparaît sur un fond de hautes herbes : c'est l'éléphant africain. Son intelligence et son courage, sa force et sa

permettent de franchir tous les obstacles et d'affronter tous les adversaires.

Après une battue difficile et une approche risquée, ce puissant pachyderme, armé de défenses imposantes, vient de tomber sous les balles du chasseur.

Un rhinocéros tué avant les décrets qui protègent aujourd'hui cet animal, sur le point de disparaître, il y a dix ans, de l'Afrique noire française.

Ce buffle, mortellement blessé dans le Chari, n'est plus l'adversaire redoutable dont la poursuite est souvent si dangereuse pour le chasseur imprudent.

La chasse à l'antilope demande autant d'opiniâtreté que d'adresse. Certaines espèces sont tout à fait remarquables par leurs cornes, qui constituent un magnifique trophée.

Ce chimpanzé adulte qui se dissimule entre deux troncs d'arbres est aujourd'hui protégé par les décrets de 1936 et de 1937.

Halé jusqu'à la rive d'un fleuve congolais, l'hippopotame est mis sur le dos, calé dans le sable et dépecé par les indigènes, venus rafler tous les quartiers de viande.

Les mâchoires écartées par un pieu, le mufle de cet hippopotame que les indigènes vont sortir de l'eau reste impressionnant.

M. Henri Dosne montre l'endroit où il a mortellement blessé un hippopotame.

voici rangés presque en ligne, comme un peloton formé en bataille, qui me regardent. Je tire à nouveau.

» Et, soudain, arrive la seule chose que je n'aie pas prévue. Ce ne sont plus des bêtes affolées que j'ai devant moi. Ce sont des bêtes furieuses. Au lieu de se disperser, de disparaître comme d'ordinaire, trois ou quatre des animaux lèvent leur trompe verticalement, en poussant des cris de rage, et tout le troupeau, au galop de charge, dans un fracas de branches brisées, d'arbustes écrasés, s'élance sur moi.

» Cours, sidi ! Cours, sidi ! me crie mon guide indigène, qui me donne l'exemple et file à toutes jambes dans les broussailles.

» Je me précipite sur ses traces. Le bruit, derrière, est formidable. Je me cogne dans un arbre, je bute, je perds mon casque, j'ai la chance de ne pas tomber, sans quoi j'étais rejoint. J'ai eu, pendant quelques instants, le sentiment de ma mort inévitable. Quel espoir raisonnable d'échapper à cette vingtaine de géants, lancés à toute allure à ma poursuite, dont j'entendais, à une quinzaine de mètres déjà, le galop formidable et les cris ?... »

Les éléphants, emportés par leur élan, perdirent de vue l'intrépide chasseur, et, surtout, ils ne sentirent plus sa trace, ce qui est principalement à retenir.

Bruneau de Laborie, qui fit bien d'autres chasses scabreuses après celle-ci, fut tué plus tard par un lion, victime de son imprudence.

La charge de l'éléphant est toujours critique pour le chasseur, mais on peut y échapper, alors qu'on ne peut se soustraire à celle d'un lion. Si, en tournant vivement à angle droit, on sort du vent de l'éléphant, celui-ci continue souvent son chemin.

On connaît aussi des chasseurs qui se sont tirés sains et saufs d'un corps à corps avec un éléphant. Le plus typique, le plus passionnant, le plus célèbre, est le cas du naturaliste américain Akeley, qui, au Congo belge, fut chargé à l'improviste par un éléphant mâle dont il suivait la piste. L'animal, plutôt astucieux, s'était dissimulé dans la brousse et attendait le chasseur. Ce dernier ne l'aperçut qu'au moment même où il était sur lui. Avec un sang-froid prodigieux, sans la plus infime hésitation, il se suspendit aux deux défenses et se maintint solidement entre elles pendant que la bête en furie faisait de vains efforts pour le transpercer. L'animal se détourna soudain pour s'en prendre à un autre chasseur, tandis qu'Akeley retombait à terre, où il resta évanoui plusieurs heures. Il se ressentit longtemps, paraît-il, des suites de cette incroyable aventure.

Akeley avait échappé à une mort affreuse, car l'éléphant, quand il peut avoir son adversaire à sa merci, le frappe volontiers de sa trompe. Il le jette aussi à terre, il le perce de l'une de ses défenses, le piétine ou, se couchant, l'écrase de son poitrail.

Le destin est bien étrange, puisque l'Américain Akeley mourut de la dysenterie en 1926, sur les pentes du Karissimbi, dans la chaîne du Kivu, au Congo belge.

L'éléphant d'Afrique est plus grand et plus agile que celui d'Asie, et Edouard Foà a établi un record en tuant une bête mesurant 3 m. 69 au garrot, avec des défenses de 2 m. 40.

Une autre chasse pleine de périls est celle du buffle. Au Gabon, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Dahomey, on trouve le petit buffle de forêt, de 300 kilos en moyenne, dit « buffle rouge ». Il est difficile de le joindre dans les taillis pour le tirer, tandis que le buffle noir, qui pèse couramment une tonne, vit dans la savane. Pour ce dernier, la chasse se fait à l'approche, mais il faut, au préalable, avoir pris la piste du troupeau.

Dans son ensemble, la découverte de l'empreinte et la piste dominent presque toujours la chasse coloniale, exception faite lorsqu'on chasse à la rencontre et, parfois, lorsqu'il s'agit d'un vieux mâle solitaire.

L'approche consiste à arriver à portée de tir. Elle doit être faite à bon vent, sinon l'on n'approche pas le buffle, qui est doué, comme l'éléphant, d'un très bon odorat. On ne doit pas, en principe, tirer un buffle à plus de 150 mètres, car on ne peut pas, à distance plus grande, être maître de sa balle pour être assuré de faire une blessure mortelle à brève échéance. Quant au buffle rouge, il se tire plus près, en raison des difficultés inhérentes à la forêt.

Si le buffle est blessé, il faut être raisonnable et attendre en silence qu'il ressente les pleins effets de sa blessure et que son inquiétude ne se manifeste pas trop rapidement.

Hélas ! peu de chasseurs se montrent alors prudents. On constate neuf fois sur dix, chez eux, une impatience fébrile, et la poursuite du blessé se fait immédiatement. A partir de cet instant, le chasseur joue véritablement sa propre vie.

Si la blessure de l'animal est légère, il s'éloignera vite, son sang cessera de couler et il ne sera pas rejoint ; au contraire, si la blessure est grave, le buffle s'arrêtera, puis s'éloignera de sa piste, fera un crochet le ramenant sur ses pas et il cherchera ceux qui l'attaquaient. Lorsque la bête a vu le chasseur en premier, il est immédiatement chargé, et c'est alors très sérieux. La charge se fera avec fougue. Ce sont, du moins, les constatations que relatent les chasseurs expérimentés.

Quant au lion, qui n'habite jamais la forêt équatoriale et vit dans la brousse et la savane, il lui arrive aussi d'être dangereux, et des chasseurs en ont fait à leurs dépens la funeste expérience.

Le lion n'offre pas aux projectiles ces puissantes cuirasses de muscles et d'os des éléphants et même des buffles, les balles envoyées contre lui possèdent leur totale efficacité. Il faut éviter que celles-ci ne traversent le fauve sans lui occasionner de choc violent ou des dégâts non instantanés, car il réagit furieusement et quelques secondes peuvent être angoissantes pour le chasseur maladroit ou malchanceux.

Edouard Foà a décrit ainsi la charge brutale de ce quadrupède carnassier : « Au moment propice, la queue se dresse, les oreilles s'aplatissent complètement et il part au petit trot, puis au galop, pour finir par un bond, la gueule ouverte, les griffes hérissées... Si vous voyez, poursuit-il, la charge se préparer, attendez de pied ferme. Il ne vous faut que du sang-froid et de la confiance en vous et en votre arme. Si vous n'en êtes pas là, il est prudent d'éviter de se mesurer à ces animaux. »

Jamais on ne sait comment un lion se comportera. Il peut s'enfuir tout aussi bien que tenir tête et accepter le combat, soit que sa progéniture se trouve à proximité, soit qu'il ait été dérangé dans quelque festin ou réveillé d'un paisible sommeil.

Le lion, en général, est irritable. Certes, il peut céder la place deux, trois, quatre fois même, mais il peut aussi s'impatienter, et son attaque, en ce cas, est sournoise et soudaine. Les blessures, même légères, causées par un lion sont toujours pernicieuses et il faut les surveiller attentivement. Les griffes du fauve renferment dans leurs gouttières du sang et des parcelles de viande en décomposition ; aussi des atteintes jugées d'abord insignifiantes peuvent-elles amener la gangrène.

« Le lion n'est généralement pas très tenace, écrivait, en 1926, Bruneau de Laborie. Un ou deux coups de griffes, un coup de dents et, si l'on résiste, si l'on crie, il arrive qu'il prenne peur et s'éloigne. Ce seul contact peut être mortel, mais peut aussi ne pas l'être. »

Or, Bruneau de Laborie pensait ceci trois ans avant de succomber lui-même sous les crocs et les griffes d'un lion, lorsqu'il rédigeait ses notes de chasse à Kaka, village situé près de la frontière du Soudan anglo-égyptien.

Cependant, on estime que le roi des animaux est souvent un « fort bon garçon », qui ne s'attaque à l'homme qu'en temps de grande famine, qu'il est débonnaire et paresseux.

Certes, nul n'ignore que sa passion favorite est l'oisiveté, mais il ne faut pas s'y fier. On dit également que le lion, qui symbolise le courage noble et impétueux, craint les hommes et que, lorsqu'il a l'intention d'attaquer un troupeau, il suffit parfois d'agiter un simple bâton et de crier fort pour le faire détaler. Cela s'est vu, mais le chasseur n'oublie jamais que, harcelé ou blessé, le lion devient très féroce. Somme toute, c'est lorsqu'ils sont mutilés et meurtris que les animaux sont surtout à craindre. La règle est immuable. Et puis, à la vérité, le chasseur cherche noise aux bêtes sauvages, celles-ci se rebiffent... C'est de bonne guerre !

Bruneau de Laborie, qui laissa de si vivants souvenirs sur ses chasses en Afrique, souvenirs qui ne sauraient être comparés aux observations érudites, pittoresques, subtiles du docteur Emile Gromier sur la faune de ce pays, considère qu'il n'est guère de contrée de l'Afrique sans gibier, à part celles où la civilisation achève de substituer les œuvres de l'homme à celles du Créateur.

Le désert même offre des ressources aux chasseurs, écrit-il.

Or, l'Afrique équatoriale française tient, à cet égard, une place particulière par la variété et la quantité des animaux sauvages qu'on y rencontre. Si l'Afrique équatoriale française n'est pas le seul pays de la chasse, elle en est un des principaux. C'est un vaste espace d'une diversité stupéfiante — cinq fois la superficie de la France — comprenant aussi bien des déserts, des savanes, des montagnes, des lacs, des fleuves que des forêts. L'étendue de ces dernières atteint plus de 30 millions d'hectares, tout le Gabon et la majeure partie du Moyen-Congo.

Certes, le statut de protection de la chasse interdit, sans dérogation, de s'en prendre aux anthropoïdes, aussi bien chimpanzés que gorilles, ces bêtes de cauchemar objets de tant de légendes ; aux rhinocéros, fauves réputés pour leur mauvais caractère, un des rares animaux s'attaquant à l'homme sans provocation ; aux girafes, dont la douceur des mœurs n'est contestée par personne. Mais quels beaux tableaux de chasse il reste à faire en Afrique équatoriale française et ailleurs, où le lion, l'éléphant, le buffle, l'hippopotame, certaines antilopes, le guépard, la panthère, voire le crocodile constituent un gibier peu ordinaire. D'autant que, dans les grands fleuves de savane, le Sénégal, le Niger, le Chari, sur les lacs et les grandes mares, il existe une profusion de palmipèdes et d'échassiers qu'il est loisible de tirer à l'occasion — excepté la grue couronnée du Tchad, le marabout, les aigrettes, qui sont protégés. Le monde ailé de l'Afrique équatoriale française comprend plus de douze cents espèces connues.

Puisque nous sommes au prélude d'une ère nouvelle de la grande chasse coloniale, que ceux qui vont se laisser tenter par l'attrait encore mystérieux du continent africain n'oublient pas, lorsqu'ils se trouveront face à face avec les fauves, que le vieux proverbe : « La prudence est mère de la sûreté », n'est pas tombé en désuétude. Si Bruneau de Laborie fut mortellement blessé par un lion, de Watteville fut tué par un rhinocéros et le docteur C. Christy, ainsi que le célèbre aviateur Latham, furent victimes, l'un et l'autre, de l'irascibilité d'un buffle.

Tous, hélas ! connurent un sort tragique par suite de fautes imputables à eux seuls, en raison de leur mépris excessif de la combativité du fauve.

Enfin, si la chasse coloniale est un sport prestigieux et un plaisir original, c'est également une face du grand tourisme et, par là même, pour le pays bénéficiaire, une source de devises. On cite fréquemment, comme argument pour rendre irréfutable ce point de vue, l'exemple frappant du Tanganyika, territoire cynégétique secondaire sous mandat britannique, dont les licences de chasse étaient d'un appoint budgétaire de plusieurs millions de francs avant la guerre.

La reprise des grandes chasses coloniales françaises est donc bien autre chose qu'un simple agrément, puisqu'elle a sa répercussion dans le domaine économique.

Les groupements ouvriers ont organisé dans les rues des manifestations en faveur de la stabilisation du leu.

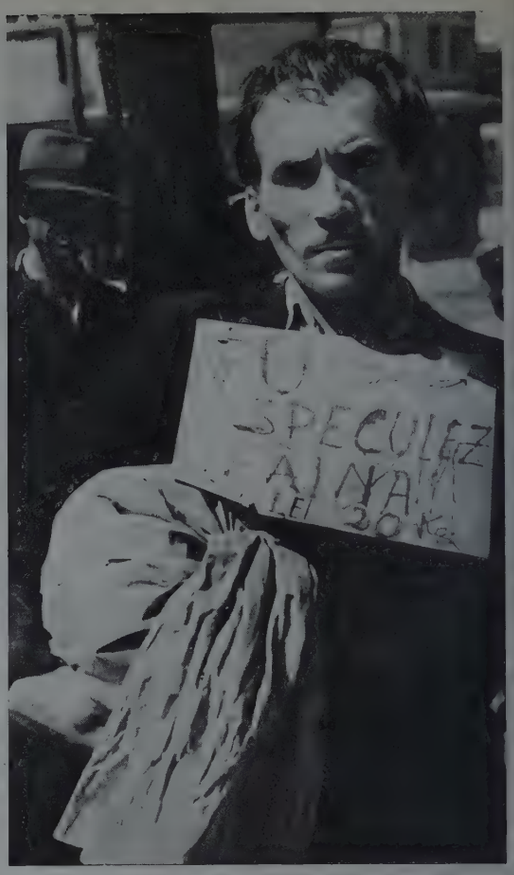

Vendant de la farine à 20 lei au lieu de 8, un traficant doit porter une pancarte signalant son délit.

LES NOUVEAUX RÉGIMES DU SUD-EST EUROPÉEN

RÉFORME MONÉTAIRE EN ROUMANIE

Après la Hongrie, la Roumanie vient d'effectuer une réforme monétaire de grande envergure tendant à la stabilisation du leu, dont la valeur ne cessait de diminuer. C'est sur l'avis de la commission ministérielle pour le redressement économique et la stabilisation monétaire, créée le 15 juillet 1947, que le gouvernement roumain a pris cette décision, dont il espère d'importants résultats : arrêt de la hausse des prix ; freinage de la spéculation, qui sévit dans le pays depuis deux ans ; rentrée de l'or et de devises dans les caisses de l'Etat.

Commencée le 15 août, l'opération d'échange des billets s'est prolongée pendant cinq jours, le taux d'échange étant fixé à 20.000 lei anciens contre 1 nouveau leu. Mais la quantité de lei que chaque personne pouvait échanger différait suivant les catégories sociales. Salariés et pensionnés avaient droit à l'échange de 3 millions ; les agriculteurs chefs de famille, à 5 millions, tandis que les individus ne pouvant justifier d'aucune profession n'étaient autorisés qu'à échanger 1 million 500.000 lei.

Jusqu'au 30 août, les personnes ayant en leur possession de l'or ou des devises étrangères ont pu les céder à la Banque nationale de Roumanie sans avoir à en justifier la provenance.

Devant une boutique, à Bucarest, la foule attend d'acheter les marchandises aux nouveaux cours officiels.

Dans un des centres d'échanges de la capitale, des Roumains sont venus recevoir les nouveaux lei.

Pendant la durée de l'opération d'échange des billets, les magasins, sauf ceux de l'alimentation, ont été fermés pour réévaluation des stocks.

Car, en même temps, le gouvernement roumain établissait un nouveau régime des salaires et des prix. Les salaires sont à présent classés en douze échelons, suivant l'importance de la fonction remplie, tandis que les prix étaient fixés d'après les cours pratiqués sur le marché libre à la veille de la stabilisation.

L'opération a été soutenue par tous les partis du bloc démocratique, et les syndicats ont promis de demander à leurs adhérents un effort exceptionnel pour le développement de la production qui, seule, peut assurer le succès de l'entreprise.

Photographies I. N. P.

Chaque village du pays basque possède un fronton de pelote où se disputent des parties acharnées.

A TRAVERS LA FRANCE RENAISSANTE

VISAGES DU PAYS BASQUE

par notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS VIRENQUE

Sur la place Saint-André, à Bayonne, les courses de vaches landaises attirent tous les jeunes de la région.

Il n'est pas nécessaire de séjourner très longtemps au cœur du pays basque pour être convaincu qu'il n'y a pas un, mais deux pays basques. Ceci peut paraître une découverte bien banale, car toute région touristique a deux visages : celui qu'elle montre aux estivants et son visage de tous les jours, qu'il est moins aisé de découvrir. Pourtant, la séparation est ici infiniment plus sensible qu'ailleurs. A l'image classique que les dépliants des agences de voyage ont répandue dans le monde, et dont Biarritz est l'étendard, s'en oppose une autre ; celle-là même qui attire les touristes, mais dont ils ne connaîtront que ce que l'on peut voir de derrière les vitres d'un autocar d'excursion : l'image d'un pays pour qui la France commence à Paris et l'Espagne à Madrid.

Ce second visage on le découvre dans les ruelles de Bayonne, derrière le port Saint-Jean-de-Luz et tout au long des sentiers de montagne. C'est un visage vieux comme le monde, marqué curieusement par des siècles de foi, auxquels s'allient l'ardeur un peu païenne du sang et de souriantes figures primitives, tout inondées de soleil.

Je l'ai rencontré pour la première fois un dimanche, à l'heure de l'office, dans un petit village proche de la frontière espagnole. L'église était pleine à craquer. Les femmes, la tête couverte d'une mantille, et rangées dans le chœur, suivaient la solennelle lenteur du service avec de grands frissonnements de soie à chaque agenouillement, tandis que les hommes restaient immobiles et droits dans les trois étages de tribunes qui courent le long de la nef. Le hasard voulait qu'un rais de lumière tombât droit sur un étonnant Christ polychrome, cloué au mur, au visage naïf et doux, et que tout le monde regardait. Ses traits n'étaient pas douloureux comme ceux des Christs bretons et ses deux mains ouvertes semblaient rayonnantes de bonté, mais surtout, et c'était là l'extraordinaire, son expression était étrange.

Les yeux n'étaient pas levés vers le ciel et n'imploraient pas, mais le regard semblait tomber sur les fidèles, inquisiteur et d'une fixité plus éternelle que ne l'avait sans doute désiré le sculpteur. Je crois que dans l'ombre, chaude d'encaustique et d'encens, la foule sentait l'effroyable poids de ce regard, tandis que les haubans de soleil jouaient sur l'autel, mariant la pourpre et l'or comme le sang chaud et le sable brûlant de l'arène.

On retrouve cette curieuse impression de force primitive et de tradition perpétuée dans toutes les scènes de la vie quotidienne, et la structure de la société, en dépit des exigences de la vie moderne, en est encore imprégnée. Le pays basque, par exemple, est une des rares provinces françaises où le droit d'aînesse est encore en vigueur et où les décisions de l'aîné ont toujours, à la mort du père, un caractère absolu, quasi biblique.

Les preuves de cette continuité se rencontrent d'ailleurs à chaque instant. En regardant les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz, on imagine ce que devaient être leurs ancêtres, ces Basques qui, les premiers, allèrent à Terre-Neuve, ceux qui pêchèrent la baleine dans le golfe de Gascogne et qui, à l'occasion, firent de fameux corsaires : ce devaient être les mêmes hommes que ceux d'aujourd'hui, trapus, le pied solide, et l'œil vif derrière les paupières plissées en coin.

Saint-Jean-de-Luz, à cause du pittoresque de ses habitants a conservé un cachet très curieux. En dépit des travaux effectués dans le port — construction de quais et approfondissement des bassins — malgré la fumée bleuâtre que répandent les chalutiers à huile lourde, on ne peut s'empêcher de songer à l'époque glorieuse de la marine à voile. Quels étonnants tableaux ne devait-il pas être possible de contempler ici au moment des grands départs pour les lointaines campagnes de pêche ! Que tout ceci ne nous détourne cependant pas des problèmes du jour. Si, en effet, Saint-Jean-de-Luz était, peu avant la guerre, le premier port sardinier de France, on est bien obligé de dire qu'il a, aujourd'hui,

Laressore s'enorgueillit de posséder un des plus célèbres fabricants de cannes Makila de France.

Les usines de Saint-Gobain, au Boucau.

Un fabricant de pelotes dans son atelier de Guéthary.

perdu cette place. Cette décadence a des causes multiples. Tout d'abord, la flottille de pêche a été sévèrement touchée par les réquisitions de l'occupant ; ensuite, le carburant et les agrès manquent depuis de nombreuses années ; enfin, les dernières saisons n'ont pas été excellentes : 3.200.000 kilos de poissons pêchés en 1945 contre 8.000.000 en 1939. Cette chute a eu évidemment une répercussion immédiate sur l'activité des conserveries locales, dont l'activité a diminué de 35 % par rapport à 1939. Nous allons voir, il est vrai, que, dans un sens, cette diminution est un bien, car les industries ne peuvent plus actuellement trouver les capitaux nécessaires à l'achat des huiles et des fers indispensables pour la fabrication des conserves. Est-ce à dire que les établissements de crédit considèrent que les usines sont mal gérées ? Certes non ! Seulement, le ravitaillement général a cru devoir bloquer les stocks, et c'est ainsi qu'actuellement 6.000.000 de boîtes de conserves attendent à Saint-Jean-de-Luz d'être mises en vente ; 6.000.000 de boîtes, c'est-à-dire 1.100 tonnes de conserves ! Ceci se passe, sans aucun doute, de commentaires. Disons seulement que le capital bloqué de ce fait est estimé à 150.000.000 de francs.

Deux artisans confectionnent sur le pas de leur porte des semelles de corde pour espadrilles.

Les usines sont donc menacées de chômage, les mareyeurs craignent la mévente et les pêcheurs, la ruine. Tout ceci à une époque où chacun a à cœur, tout au moins ici, de produire au maximum.

Quittons le ciel serein de Saint-Jean-de-Luz, un instant obscurci par ce tableau, pour aller trouver à Biarritz une situation toute différente.

Biarritz, en ce mois de septembre, et sans doute pour ne pas faire mentir les affiches, qui proclament que « septembre à Biarritz est le mois de l'élégance », n'est que fêtes et galas, feux d'artifice, rallyes-automobiles et présentations de collections.

Dans la journée, la plage est noire de monde et l'on pourrait spéculer sur le mètre carré de sable sec, en établissant des cours, suivant les fluctuations de la marée, tandis que le soir, au casino, le lustre des ambassadeurs jette mille feux nouveaux sur les soies et les taffetas. En fait, on n'avait pas vu pareille saison depuis 1928.

Cette extraordinaire affluence, si elle prouve que cette détente qui suit chaque guerre est enfin arrivée, pose un grave problème : il faut loger tout ce monde, et ce n'est pas là chose aisée. Sans doute, la plupart des hôtels ont-ils rouvert, sans doute six cents établissements sont-ils mis — officiellement — à la disposition des estivants, mais il en faudrait plus, beaucoup plus. On assure en effet que la côte aura vu passer cette année 60.000 à 80.000 touristes de plus qu'en temps normal. Pourquoi faut-il donc, dans ce cas, que 1.800 chambres d'hôtels aient été converties et vendues en appartements ?

C'est là une question dont nous avons déjà rencontré les effets en maintes régions et sur laquelle il est certainement inutile d'insister.

Quoi qu'il en soit, Biarritz aura donc connu cette année une saison unique, et peut-être est-ce là la première image de cette renaissance que nous cherchons, image un peu brillante, il est vrai, mais dont la valeur est considérable. La reprise du tourisme sur la côte basque pourra redonner à toute la région cet élan dont il a, par ailleurs, grand besoin.

Pour les Basques, Bayonne est un peu à Biarritz ce que pour les étrangers Washington est à New York, et c'est pourquoi nous allons trouver au cœur de ce qu'il est peut-être un peu excessif d'appeler la capitale administrative du pays basque les véritables causes de l'engourdissement général qui semble s'être abattu sur toute la province.

A vrai dire, si l'on parcourt les rues, on ne s'aperçoit de rien tant elles sont animées et pleines de vie. Pourtant, si l'on se promène le long des quais, on découvre qu'ils sont déserts. Un bateau par-ci par-là charge des poteaux de mine ou du liège, mais il n'y a plus le mouvement d'autrefois. Les grues immobiles tendent en vain leurs bras vers le ciel, le capitaine du port regarde inutilement vers la mer : les navires ne se présentent plus

à l'embouchure de l'Adour. Si l'on en demande la raison à un Bayonnais, il parle aussitôt de questions internationales, de frontière fermée, de décisions irréfléchies, et il lance aussi un œil noir sur les cheminées des forges ; et c'est de la solution de ces problèmes complexes que dépend l'avenir du pays basque.

Avant guerre, les forges de l'Adour, créées initialement par l'ancienne compagnie des chemins de fer du Midi, faisaient venir leur charbon d'Angleterre, par mer. Les navires le déchargeaient à Bayonne, puis partaient vers l'Espagne avec une cargaison de produits manufacturés, qu'ils rapportaient aux forges avant de repartir sur l'Angleterre avec leurs cales bourrées de poteaux de mine. C'était là, du point de vue maritime, un trafic extrêmement intéressant, car les navires travaillaient sans cesse. Aujourd'hui, malheureusement, il n'en est plus question : l'Angleterre n'exporte plus assez de charbon, l'Espagne ne livre plus de minerai à la France, et celle-ci n'exporte plus de produits manufacturés de l'autre côté des Pyrénées. Aussi les navires n'ont-ils plus aucune raison de venir à Bayonne.

Si le Basque est parfaitement au courant des questions espagnoles, s'il les connaît même mieux que n'importe quel autre, il ne peut s'empêcher de considérer avec amertume la situation actuelle. Pour lui-même, personnellement, la fermeture de la frontière franco-espagnole est de peu d'importance, il sait fort bien, et ce n'est un secret pour personne, qu'elle est perméable, mais pour ses affaires c'est une autre question (la fermeture de la frontière lui fait perdre plus de 25 % de ses bénéfices) : les marchandises ne passent pas aussi facilement que les hommes. Sans doute, depuis l'avènement de Franco, le volume des échanges faits avec la France n'avait cessé de diminuer, jusqu'en 1938, où il avait seulement commencé à remonter, la situation intérieure commençant à se stabiliser en Espagne. (En 1931, 700 millions de francs de marchandises exportées vers l'Espagne ; en 1933, 385 millions ; en 1936, 300 millions, mais, en 1938, 575 millions, ce qui laissait augurer d'une reprise prochaine.) Pourtant, et c'était là l'important, la France, au lendemain de cette guerre, avait une place à prendre : celle de l'Allemagne. C'était là, indubitablement, une aubaine pour notre économie déficiente, mais les événements ont voulu que ce soient d'autres pays qui prennent cette place, parce que la France s'est volontairement abstenue.

Le Basque, qui se refuse à faire de la politique (ses passions sont fort modérées), n'arrive pas à concevoir que ce soient des questions purement doctrinales qui le privent de ses principales ressources, et c'est là certainement un des aspects les plus aigus de l'actuel problème franco-espagnol. On en retrouve les échos partout, jusque dans l'hôtellerie, où l'on se plaint, bien qu'on ne sache pas exactement comment on les logerait, de ce que les Espagnols et nos amis sud-américains ne puissent plus venir sur la Côte d'Argent pour y laisser des devises que l'Etat, entre autres, ne dédaignerait pas.

Les usines, également, déplorent que la main-d'œuvre espagnole ne puisse plus travailler dans leurs ateliers, et c'est pour cette raison que les forges de l'Adour n'ont, en ce moment, qu'un seul fourneau d'allumé : elles manquent de bras. Saint-Gobain et les produits chimiques, qui renouvellent actuellement leur matériel, souffrent de la même pénurie.

En fait, il n'est pas une branche de l'activité du pays basque qui ne souffre actuellement de cette situation, et, si l'on ne retrouve pas immédiatement cette image de la France renaissante que l'on recherche, c'est parce qu'elle n'existera réellement que lorsque la frontière sera rouverte.

Nous disions que pour les Basques la France commençait à Paris et l'Espagne à Madrid, et aussi qu'ils ont deux visages : si le premier considère la frontière comme une création de lointains gouvernements, le second a toujours les yeux tournés vers Paris.

Photographies *France-Illustration*, A. D. E. P., Willy Ronis et Bonnet.

Chaque jour, avant qu'elle ne soit fermée, plus de 2.000 voitures traversaient la frontière à Béhobie.

Sur le port de Biarritz, les bureaux de la douane sont installés dans une typique maison basque.

La grande plage de Biarritz aura connu au cours de cette saison une affluence vraiment considérable.

Un planeur franchit à basse altitude la ligne d'arrivée, que l'on distingue à droite.

POUR la première fois, les spécialistes du vol à voile de plusieurs pays viennent de se donner rendez-vous, pour se mesurer, sur l'aérodrome de Samedan, non loin de la grande station touristique de Saint-Moritz, dans ce cadre grandiose des Alpes suisses. La France avait envoyé quatre représentants, avec un nombre équivalent de planeurs, et même avec un avion pour les remorquer ; la Tchécoslovaquie y avait délégué treize concurrents, avec trois appareils, tandis que les Polonais, au nombre de dix, n'avaient pas hésité à traverser la moitié de l'Allemagne et à franchir le col du Julier avec leur camion tous terrains pour amener à Samedan leur précieuse machine. Il était venu aussi des équipes d'Angleterre, de Suède et d'Egypte, comme aussi de Suisse, naturellement. La plupart des participants étaient des étudiants, des ingénieurs ou des commerçants, et, si quelques-uns avaient été assez heureux pour obtenir des devises de leurs pays respectifs, cette expédition fut pour beaucoup une tentative audacieuse en cette époque de restrictions monétaires.

Dans l'atmosphère étincelante de ces lumineuses journées d'août, une foule de spectateurs enthousiastes s'est rassemblée au Muotta Muragl pour assister, émerveillée, à la gracieuse évolution de ces grands oiseaux silencieux qui sont venus rejoindre dans leur royaume les aigles au vol majestueux, au-dessus de l'imposante pyramide du Piz de la Margna. On avait prévu que l'équipe suisse l'emporterait sur ses concurrentes, grâce à son expérience des vols alpins et à ses connaissances de la topographie tourmentée de l'Engadine, mais les pilotes des autres nations, après des débuts timides, ont néanmoins fait preuve de toujours plus d'émulation et d'élan et ont réalisé des prouesses remarquables, que le colonel divisionnaire Rihmer, commandant en chef des troupes d'aviation suisses, avait tenu à venir lui-même applaudir.

MEETING INTERNATIONAL DE VOL A VOILE

Chaque matin, avant de s'envoler, les pilotes prennent connaissance des instructions.

Un jeune concurrent polonais va prendre l'a

Un planeur suisse évolue silencieusement, tel un grand oiseau, au-dessus des cimes tourmentées des montagnes d'Engadine. Photographies Ringier.

Marcelle Choisnet prend place au poste de pilotage d'un appareil français.

Quelques paysans sont venus admirer les planeurs.

Deux Suisses vainqueurs de la compétition.

La salle du « Select » de Rueil, où l'incendie, dû à un court-circuit au premier balcon, a causé la mort de quatre-vingt-huit spectateurs.

APRÈS L'INCENDIE DU CINÉMA DE RUEIL

LE PLAN DE SÉCURITÉ DES SALLES

Impossible de recréer, à l'aide de pauvres mots, cette affreuse nuit de Rueil. Murs léchés par les flammes, poutrelles tordues, escaliers réduits en cendres, foule emmêlée et hurlante, ce fut la tragédie du « Select », où quatre-vingt-huit malheureux connurent la plus cruelle des morts.

On a dit qu'à Paris un malheur pareil n'était pas à redouter. On peut le répéter, sans craindre de tenter le destin. C'est qu'un gigantesque système de prévention et de défense contre le feu protège les spectateurs parisiens.

Deux organismes, la préfecture de police et les sapeurs-pompiers, composent les pièces essentielles de cet appareil.

Que ce soit isolément ou au sein de commissions communes (un architecte de la préfecture de police, un commissaire de quartier et un officier de pompiers), ils se chargent de faire appliquer les consignes de la loi qui doivent faire de chaque cinéma parisien le cinéma idéal. Construction en matériaux incombustibles, décoration en tissus ignifugés, largeur des portes de 80 centimètres par groupe de cent spectateurs, espacement suffisant (45 ou 50 centimètres) entre les sièges, ouverture d'une sortie obligatoire sur l'extérieur, etc.

La machine préventive est constamment sous pression et l'on pourrait décomposer ses mouvements en plusieurs temps : 1° c'est, après un véritable examen prophylactique du local, la notification, *par écrit*, des observations de la commission au directeur de l'établissement ; 2° le contrôle permanent, qui inspecte les salles, selon leur importance, tous les trois mois, tous les six mois ou une fois par an, veille à l'exécution de ces observations ; 3° il existe un contrôle de police qui, le cas échéant, sanctionne les négligences ou les retards injustifiés. Ce contrôle, qui s'exerce parfois à l'improviste, peut aller jusqu'à exiger, séance tenante, la fermeture de la salle et le remboursement des billets.

Ce travail constant et silencieux aboutit aux fichiers qui se trouvent au siège de l'état-major des pompiers. Par une chimie des plus simples, les laborieuses investigations de l'officier, les mensurations minutieuses de l'architecte, les exercices pratiqués inopinément par un sapeur se sont transformés là en dossiers qui constituent les véritables états signalétiques des cinémas parisiens.

Qui s'en douterait ? Le grand cinéma des boulevards comme la plus modeste salle de quartier livrent ici, en notes précises, les secrets de leur installation. Citons, au hasard, le nom de tel établissement. Depuis dix ans, vingt ans et plus qu'il est ouvert, ce cinéma a déjà reçu plusieurs centaines de visites et des centaines d'annotations ont été portées sur son compte. Chaque fois, l'officier contrôleur a couché son observation dans le dossier. Le directeur de la salle a-t-il fait ensuite son devoir ? Un trait de plume, à l'encre rouge, nous dira que l'installation est au point. Sinon, nous lirons, un peu plus bas, l'annonce de la contravention.

Que l'on ne voie pas là « artifices de paperasseries ». Les résultats sont tangibles et singulièrement éloquents. Ils tiennent dans cette constatation : depuis quarante ans, on n'a pas enregistré, dans tout le département de la Seine, un seul cas d'accident mortel ou de brûlures dans l'incendie d'un cinéma.

Et, pourtant, le feu prend trois, cinq ou six fois dans l'année, sans que le public manifeste le moindre affolement. La zone dangereuse, c'est la cabine de projection. C'est pourquoi elle est toujours située à l'extérieur de la salle ou construite de façon à n'avoir aucun contact direct avec elle. Ses cloisons sont obligatoirement en maçonnerie et mesurent 15 centimètres d'épaisseur. Les ouvertures nécessaires à la projection, elles-mêmes de 0 m. 20 × 0 m. 20, sont hermétiquement fermées par des glaces et des volets métalliques faciles à manœuvrer. L'appareil de projection, lui, déjà pourvu d'une cuve d'eau, d'un obturateur automatique et d'un écran à main, est surmonté de déversoirs percés des quatre-vingt-onze trous réglementaires. Chaque fois que la pellicule a pris feu — et il suffit pour cela qu'une perforatrice de la bande s'accroche un quart de seconde — l'incendie, si l'on peut employer ce grand mot pour une si petite chose, n'a duré qu'un instant. C'est ce que l'on appelle un « coup de feu » de pellicule entre deux carters.

L'idéal serait la pellicule ininflammable. Elle existe, mais son format n'est pas courant : c'est la pellicule de 16 millimètres, en acétate de cellulose. Mais les laboratoires espèrent bien mettre au point la bande animée idéale. Ce jour-là, dans leurs salles à tentures marouflées ou trempées au bain de borax, ou décorées de tissus d'amiante, les Parisiens, qui peuvent considérer déjà le risque d'incendie au cinéma comme improbable, pourront sourire du danger en disant : impossible.

Photographies A. F. P., Interpress.

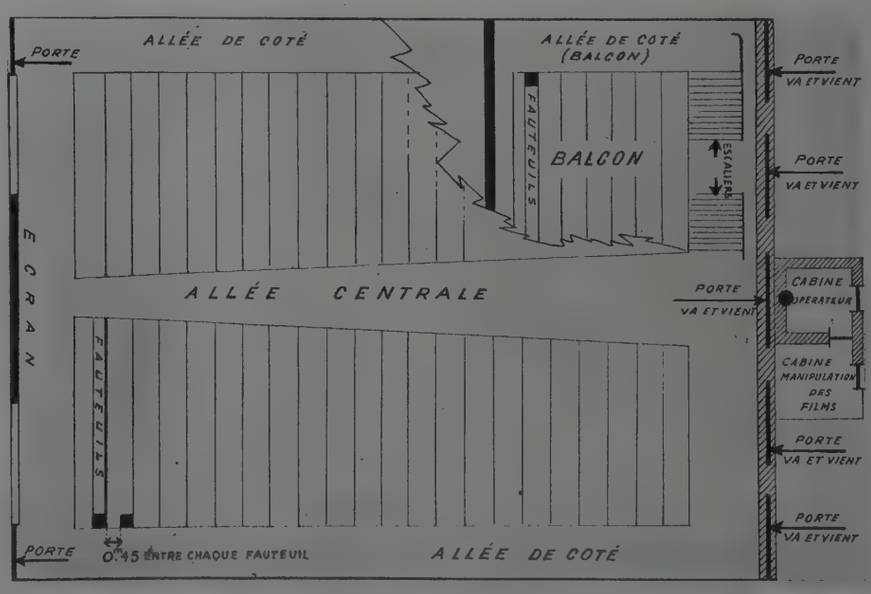

Plan d'une salle idéale au point de vue sécurité. On remarquera les larges allées de dégagement qui vont en s'élargissant et les portes ordinaires ou de secours, qui sont à double battement.

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

LE DIABLE, VOUS ET MOI

Le petit volume que M. Denis de Rougemont intitule *la Part du Diable* (Gallimard) est un des essais les plus remarquables que j'aie lus depuis la fin de la guerre. Ouvrage écrit d'une plume fort brillante, il est d'une lecture facile et il excite l'esprit par mille traits des mieux venus. Rien de superficiel, cependant, dans ces pages, où l'auteur domine avec autorité les plus graves problèmes de notre temps.

La Part du Diable dans le monde moderne, ce n'est pas, selon M. de Rougemont, un petit morceau. Jamais le Démon ne se l'est taillée plus belle dans l'humanité. L'idée fondamentale de ce livre est, en effet, que le Diable, auquel personne ne pense, à qui même peu de gens croient vraiment, n'a jamais répandu parmi les hommes une présence plus insidieuse et plus redoutable. C'est presque devenu un lieu commun, depuis quelques années, de dire, à une occasion ou à une autre, que nous vivons dans un monde diabolique. Mais ces mots nous viennent aux lèvres sans que nous en pesions bien le sens terrible. Denis de Rougemont, lui, les prend à la lettre. Il décèle l'intervention du Diable dans notre civilisation, d'une manière qui correspond parfaitement à l'action que le Malin a toujours exercée depuis qu'il est l'ennemi de l'homme. Le Diable est relégué par les sceptiques parmi les légendes pittoresques d'un autre âge. La vérité, telle que Rougemont la met en lumière, serait, au contraire, que les victoires, fort réelles, remportées aujourd'hui par le Diable sur l'humanité peuvent être comparées à celles qu'il gagnait au moyen âge, suivant le même ordre de grandeurs qu'il y a entre une bataille de divisions blindées et un corps à corps de deux guerriers en cotte de mailles. Voici, en deux mots, comment cela peut être expliqué :

La proie que le Diable prend à son piège, c'est la créature humaine, c'est chaque personne humaine, victime possible de Satan, à l'exemple des deux premières personnes séduites par le Malin, à l'origine de l'humanité. De quoi s'agit-il, pour l'Esprit du Mal ? De capter cette personne que Dieu a créée à son image, et qui, chacune par quelque caractère individuel, porte le reflet de cette divine naissance. Les lecteurs déjà familiarisés avec l'œuvre de Denis de Rougemont savent qu'il professe la philosophie *personnaliste*. C'est-à-dire qu'il défend — et à juste titre — l'intégrité, l'authenticité, la vertu de la vie personnelle, dépositaire des éléments divins dont chaque homme porte l'honneur et la responsabilité. Et je pense même que c'est comme ennemi de la personne que le Diable a attiré l'attention de Rougemont pour un examen aussi perspicace.

Pour séduire et miner la personne, Denis de Rougemont pense que le Diable a été longtemps réduit à user de moyens à faible rendement, comme était l'industrie quand tout se fabriquait à la main. La vie personnelle était alors active et intense dans tous les cantons de la société. Le Diable ne pouvait livrer ses attaques que sous forme de corps à corps, ainsi que nous le disons plus haut. Il guettait des âmes seules, par des ruses comme celles dont Flaubert fait le tableau dans *la Tentation de saint Antoine*. Or, grâce aux inventions de l'homme lui-même, le Diable peut aujourd'hui beaucoup mieux : l'homme vit maintenant de telle façon que sa *personne* est dissoute dans la *masse*. La civilisation de masses qui est la nôtre (et pas seulement dans les Etats spécifiquement totalitaires) est agencée de telle façon que la personne s'y perd à coup sûr. Cette destruction de la personne par des tentations fort banales est trop sûre et trop efficace pour que Denis de Rougemont, à l'affût des ruses du Malin, n'y voie pas son action déterminante. Ecoutez :

« D'une part, l'individu moderne est incité à juger sa vie mesquine et à la fuir ; d'autre part, il est aspiré par les grandes émotions collectives. Cette répulsion et cette attraction jouent dans le même sens. Elles poussent l'homme à rechercher les occasions d'être *dépossédé de soi*. Elles font de chacun de nous un sujet prédisposé à l'hypnose collective, une victime virtuelle des passions de masse...

» Certes, il n'y aurait pas de masses possibles, au sens précis de concentration d'hommes, sans la radio, les haut-parleurs, la presse et les transports rapides. Mais ces moyens techniques n'ont pas tout fait : l'homme les a faits d'abord, et ce n'est point par hasard qu'il a fait ceux-là et non d'autres. Les véritables causes et racines du phénomène moderne des masses sont dans notre attitude spirituelle. »

Le Diable, pour tendre à l'humanité son piège le plus moderne, a renouvelé un de ses plus vieux procédés : celui que la Bible décrit au chapitre de la tour de Babel. Comme à Babel, il engage les hommes dans des entreprises démesurées, en les flattant que par ce moyen ils deviendront comme des dieux. Le Babel d'aujourd'hui, c'est le monstrueux progrès, dont nous enivrons notre orgueil tandis qu'il tue peut-être notre personne et notre âme.

« Le phénomène le plus notable des débuts du siècle dernier, écrit Rougemont, fut le brusque agrandissement, ou, pour mieux dire, la *babélisation* des cadres matériels de notre vie... L'industrie et le commerce ont provoqué la brusque création de villes énormes, dix ou cent fois plus grandes que celles qu'on connaissait depuis des millénaires. Dans ces villes se sont entassées des masses humaines informes, noyant et dissolvant les groupes organisés autour de petites entreprises. » Les richesses sont devenues aussi monstrueuses, déconcertant les intelligences par le mystère de leur vie et de leurs fluctuations. La guerre, enfin, a broyé les unes contre les autres ces masses de vies humaines agglomérées. « Alors le vertige de Babel s'empare de l'esprit humain... — Montez ! dit le Diable, et soyez comme des dieux, oubliez votre mesure d'hommes ! — Mais plus on monte et mieux on tombe. Allez chercher maintenant les responsables ! Vous ne trouverez plus que des comités, des partis, des trusts en faillite, des théories, des *ismes*, des initiales, une opinion qui ne sait jamais rien, des gouvernants qui ont trop peur d'elle pour l'informer — une fuite universelle dans l'anonyme, une énorme cacophonie dominée par le bruit des bombes. »

Avec le ricanement du Diable, qui marque sa victoire à travers ce fracas.

Je ne fais écho ici qu'à l'une des pages où Denis de Rougemont, en traits fort précis, montre la présence multiforme du Diable dans le monde moderne. Il faut lire tout le livre, qui fait réplique à celui de Bernanos, dont nous avons parlé voilà quelques mois, *la France contre les robots*. Aussi justement que Bernanos, Rougemont fait appel, pour vaincre un monde diabolique, à la vertu de l'homme libre. Seulement, la liberté en question ici n'est pas cette pâle entité que revendiquent passivement des foules esclaves de leur propre inertie. Rougemont met très bien en lumière que la liberté se mérite ; elle n'échoit pas à n'importe qui ; l'homme libre est celui qui engage sa vie personnelle pour la défendre et la sauver ; pas de liberté pour celui qui abdique et remet à une masse le soin de vivre pour lui. « Elle ne peut être donnée à personne, mais seulement assumée par chacun comme un risque sans précédent... Ceux qui n'ont pas encore compris que liberté égale responsabilité, ceux-là n'ont aucun droit de revendiquer une liberté dont ils ne sauraient rien tirer s'ils la recevaient par impossible, et qui leur ferait plus peur qu'envie s'ils en savaient les conditions. » Aussi, lorsque Rougemont écrit à une autre page : « Il n'y a d'ordre vrai que dans la liberté », il ajoute aussitôt : « Il n'y a de liberté que chez les hommes qui réalisent leur vocation et qui la servent. »

C'est la même vérité que proclamait Malraux le jour où il déclara à la Constituante : « La liberté est à ceux qui l'ont gagnée. » Cette parole sembla dure à certains. Il est pourtant vrai que la liberté doit être gagnée pour être acquise. A cela près qu'elle n'est jamais acquise, et qu'elle est à gagner toujours. Car elle est la seule arme, aux mains de l'homme, qui mette le Diable en échec ; mais, comme le Diable est toujours là, la victoire de la liberté est toujours remise en jeu.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

LA DOUBLE ÉNIGME

Si le cinéma est un art, c'est parce qu'il est capable de recréer la vie. Mais, si le cinéma est le plus populaire de tous les arts, c'est parce qu'il est capable de raconter une histoire et de magnifier le visage humain. Or, ce sont là deux éléments auxquels tous les hommes sont sensibles, quels que soient leur race, leur âge, leur caractère et leur intelligence. Aussi, les deux phénomènes les plus constants depuis la naissance du cinéma, que l'avènement du parlant

Olivia de Havilland, qui tient le rôle de deux sœurs jumelles dans le film de Robert Siodmak « la Double Enigme ».

n'a pas modifiés et auxquels le triomphe éventuel de la couleur ne changera rien, sont la popularité de certains scénarios et de certaines vedettes. Il y a des thèmes qui sont adaptés à l'écran tous les cinq ou dix ans sous leur forme la plus littérairement célèbre (*la Dame aux camélias* et *les Misérables*, pour citer deux exemples du domaine français), et beaucoup plus fréquemment encore sous une contrefaçon plus ou moins adroite. Il y a des acteurs ou des actrices dont la simple présence suffit à assurer les recettes d'un film, à défaut de tout autre élément d'intérêt. Une différence curieuse (encore que facilement explicable) entre ces deux genres de fascination collective, c'est que le public identifie absolument le comédien et les personnages qu'il incarne (pour lui, Maurice Chevalier n'est pas l'homme que révèlent les deux volumes de Mémoires, intéressants et touchants à la fois, qu'il vient de publier, mais un amalgame du *Lieutenant souriant* et des autres protagonistes de ses films), tandis qu'il se refuse absolument à s'intéresser à l'auteur d'une histoire, ou même à le connaître. Les scénaristes s'efforcent de lutter contre ce qu'ils appellent une injustice ; ils réussiront peut-être à convaincre les producteurs et à obtenir d'eux un salaire équivalent aux cachets les plus élevés, mais ils n'ont aucune chance vis-à-vis des spectateurs : dans la mesure même où une histoire leur plaît, ceux-ci n'imaginent pas qu'un cerveau a pu la créer et préfèrent croire qu'elle est véritablement arrivée. J'ai déjà fait observer plus d'une fois que, si le succès d'une vedette n'avait rien de commun avec son talent d'interprète, il reposait toujours sur l'illusion que ses traits nous donnaient de connaître sa psychologie. Cette illusion est si puissante que, généralement, elle se suffit à elle-même. On éprouve rarement le besoin de la renforcer. Cela se produit pourtant de temps à autre, notamment dans le cas des doubles rôles. Mais, à l'intérêt que provoque toujours un truquage bien fait, se superpose ici celui de la performance du comédien, du moins quand le double rôle ne spécule pas sur une identité absolue.

En vertu du principe qu'il est plus facile de passer d'un extrême à l'autre que d'une nuance à la nuance voisine, les acteurs se sont le plus souvent efforcés de différencier, autant qu'il leur était possible, leur double incarnation. Le tour de force le mieux réussi à cet égard fut sans doute celui de Mary Pickford incarnant, dans *le Petit Lord Fauntleroy*, le jeune garçon et sa propre mère.

Il est pourtant possible de tirer des effets d'un contraste moins violent. C'est, par exemple, ce qu'avait fait Elisabeth Bergner dans *la Vie d'une autre* (un film anglais qui vient d'être refait à Hollywood avec Bette Davis), où elle incarnait deux sœurs jumelles qui ne se différenciaient physiquement que par leur coiffure (l'une portant la raie à droite, l'autre, à gauche), mais qui avaient un caractère diamétralement opposé.

Ce même thème est repris dans *la Double Enigme*, un film policier fort adroit, de Robert Siodmak, et plus habilement encore. Le metteur en scène a ici spéculé sur la dyssymétrie du visage humain. Il a été fort bien servi par son interprète, Olivia de Havilland. Celle-ci, qui est très jolie (comme sa sœur, Joan Fontaine), possède un visage dont la moitié droite est sensiblement différente de la moitié gauche. On sait, d'ailleurs, que les physionomistes prétendent que l'une correspond aux rapports de l'individu avec le monde extérieur, l'autre, aux rapports avec lui-même. Dans quelques-uns des plans où les deux sœurs jumelles apparaissent simultanément, le metteur en scène a tiré parti de ce fait en montrant à la fois le profil droit et le profil gauche de son interprète. Le spectateur se trouve ainsi sous l'impression de voir deux êtres différents qui se ressemblent pourtant à s'y méprendre.

Il est même allé plus loin dans cet exercice de virtuosité, en ajoutant parfois le reflet dans le miroir d'une des deux sœurs. Or, le reflet du visage humain est, en vertu de la même dyssymétrie, différent de celui-ci en ceci que la partie droite se trouve à gauche, et réciproquement.

La Double Enigme ne tire que des effets de curiosité de ces rapports complexes, sans chercher à les systématiser et à s'en servir comme ressort dramatique. Ce sera peut-être l'objet d'un autre film, mais celui-ci aura du moins eu le mérite d'en indiquer la voie.

LE PREMIER CONGRÈS DES CHARITONS

La Normandie, dont le riche folklore est encore si mal connu, offre aux curieux des spectacles originaux et pittoresques. Ainsi, dans maints villages, des pieuses confréries, au rutilant costume, inhument les morts : ce sont les *charités*.

Leur origine, à en croire certains historiens, remonterait au XII^e^, voire au XI^e^ siècle, mais, toutefois, nous ne possédons de documents authentiques qu'à dater du XIV^e^ siècle. Ces parchemins nous font connaître en détail l'organisation et le fonctionnement de ces associations qui prenaient soin non seulement des défunts, mais aussi des vivants, malades ou prisonniers, pèlerins ou femmes en gésine. Elles étaient donc à la fois des sociétés de secours mutuels et de prévoyance et aussi des entreprises de pompes funèbres. C'est principalement à partir des XV^e^ et XVI^e^ siècles que ces « nobles charités » se développèrent. Riches, propriétaires de terres, elles coopérèrent, dans une large part, à réédifier des églises et à les meubler de statues et verrières, dont plusieurs existent encore. Elles contribuèrent, après les désastres de la guerre de Cent Ans — qui ravagea la Normandie — au renouveau artistique de la province.

Les « charitons » avaient — et ont encore — des statuts et un règlement sévère. Il leur était interdit de boire avec leurs chaperons... ou d'embrasser une fille ; ils ne pouvaient non plus, revêtus de leurs insignes, satisfaire des besoins très naturels après l'absorption de quelques pots de cidre ! En 1638, il fut défendu aux frères du Mesnil-Esnard d'aller boire un verre de « blanche » (calvados) à la taverne, aux dépens de la confrérie.

Ces sociétés sont spécifiquement normandes. Certes, il en a existé — et il en subsiste encore quelques-unes — dans la Sarthe, l'Eure-et-Loir et la Seine-et-Oise, mais elles ne furent importantes et prospères que dans les départements actuels de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de l'Orne et du Calvados.

Chaque année, les frères fêtent l'anniversaire de leur saint patron, parfois leur centenaire : ainsi, le dimanche 31 août dernier, la noble charité de Giverville, aux environs de Bernay, commémorait son VII^e^ centenaire.

Le matin, de bonne heure, les charitons arrivent, qui à pied — les voisins — qui en carriole rustique, comme un jour de marché. Des voitures on tire les croix, les bannières, les ornements, et chacun s'habille.

Puis, en attendant l'office, célébré par M^gr^ Loth dans le parc du château, on se rend à l'exposition rétrospective organisée, avec beaucoup de goût, par un comité présidé par M. Quéruel, assisté de tout le village.

L'après-midi, sous un ciel très pur, au milieu des pommiers au vert clair ou sombre, sur la route poudreuse, le long serpent de la procession, lentement, se détend. En tête de chaque charité marche le curé, en surplis, puis vient le tintenellier, tenant dans chaque main une clochette. Levant alternativement les bras à la hauteur de l'épaule ou les abaissant à celle du genou, comme un enfant de chœur, il fait sonner ses tintenelles, aux *sol* et *la* retentissants. Tantôt la sonnerie est allègre, gaie, argentine, tantôt, plus grave, elle nous rappelle le but funèbre de ces hommes. Derrière

le « cloqueteux », le porte-bannière, qui permet d'identifier chaque paroisse. Les costumes sont variés, souvent très riches. Les charitons ont assez souvent une soutane noire, sur laquelle ils jettent en sautoir leur chaperon. Celui-ci ressemble à une étole dont les extrémités — très larges — portent l'effigie du saint patron, le nom de la paroisse, une date et, parfois, le grade. Certains confrères ont un rabat qui met une note blanche sur le tout ; ils sont coiffés d'une barrette noire entourée de galons d'or et d'argent ; une charité plus moderne arbore des bérets basques avec un insigne. Les livrées diffèrent. Celle d'Hauville pose une tache noire sur cet ensemble chamarré. Ses membres sont en queue-de-pie, gants blancs et haut de forme, chemise blanche et cravate noire. Sous la coiffure apparaissent des visages typiquement normands. Ici, un tintenellier dont le nez et les joues ont été richement enluminés par les « demoiselles » de goutte ; là, un cultivateur, s'arc-boutant sous le poids de la bannière, au dos voûté par les mancherons de la charrue, au visage cuit et recuit par le soleil, à la nuque craquelée, qui, avec son rabat, ressemble à un énorme marron sculpté émergeant d'un plat de crème. Si quelques bedaines rebondies font penser à Rabelais, l'ensemble évoque ces « croquetons » que les graveurs du XVI[e] siècle plaçaient dans les marges des livres d'heures. Au retour, tous les tintenelliers prennent la tête, et c'est alors un étrange concert. Les notes s'égrènent, vives ou lentes, gaies ou tristes, scandant la marche.

Le 1[er] septembre, jour de saint Gilles, les mères de famille viennent à l'église faire dire sur la tête de leurs enfants un évangile, afin de les protéger de la peur ; puis, lorsque le prêtre a le dos tourné, vite elles font embrasser à leurs marmots la « queue du chien » — c'est-à-dire de la biche — du bienheureux !

Le 14 septembre aura lieu à Giverville un grand concours de tintenelliers et, le 16 septembre, l'exposition fermera ses portes.

Ces fêtes ont mis à l'honneur ces « charitons », trop souvent dédaignés et inconnus en dehors de leur pays.

ROGER VAULTIER.

OCT 8 1947

PENDULES ET CARTELS D'ÉPOQUE

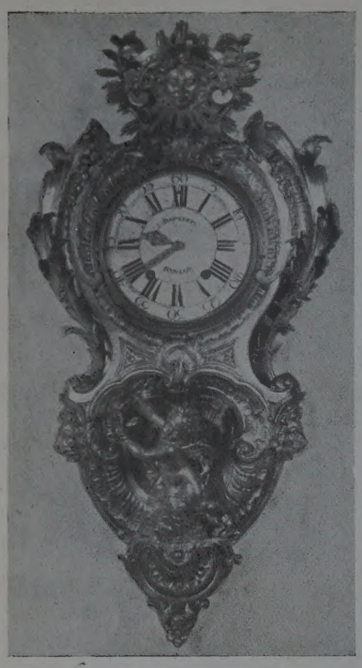

Le cartel en bronze ciselé et doré et bois marqueté d'écaille et de cuivre adjugé 300.000 francs par M. Etienne Ader.

Parmi les objets d'art et d'ameublement qui ont réalisé les plus hauts prix dans les dernières ventes, les pendules et cartels d'époque sont au premier rang.

Au cours de la saison précédente, on avait vendu à l'Hôtel Drouot 129 pendules, dont 1 Henri II, 1 Louis XIII, 2 Régence, 7 Louis XIV, 5 du XVII[e] siècle, sans autre précision, 9 du début de XVIII[e] siècle, sans autre précision, 9 Louis XV, 44 Louis XVI, 4 du XVIII[e] siècle, sans autre précision, 3 de la fin du XVIII[e] siècle, 3 du Directoire, 18 de l'époque Empire, 3 de la Restauration, 2 de l'époque 1830, 1 de l'époque Louis-Philippe, 2 du début du XIX[e] siècle, sans plus de précision, et 1 du Second Empire. Les autres avaient été présentées sans indication d'époque, ni même de style.

Cette énumération, apparemment fastidieuse, nous paraît cependant intéressante, parce qu'elle dénombre les préférences du goût public, vendeur ou acheteur.

Cette année-là, la plus haute enchère, 222.000 francs, avait été réalisée par une pendule d'époque Louis XV, en bronze à deux patines, du modèle dit « à l'éléphant », sur socle à musique en bois de placage orné de bronzes dorés à fleurettes et rocailles, estampille de Saint-Germain.

Les cartels d'applique n'étaient que 20 et le plus cher, 61.000 francs, était d'époque Louis XV, également en bronze ciselé et doré, représentant une femme couchée entre deux amours, dont un, tenant une torche, sujet typiquement XVIII[e] siècle.

Dans les ventes de 1947, les pièces de qualité ont été beaucoup moins nombreuses, mais un cartel a été poussé à 300.000 francs dans la vente de la galerie Charpentier, où opérait M[e] Ader, avec MM. Damidot et Lacoste. Il était de grandes dimensions, en bronze ciselé et doré, le corps en bois marqueté d'écaille et de cuivre, le cadran de J.-B. Baillon, et fut donné comme étant du XVIII[e] siècle : la présence de l'écaille révèle l'école de Boulle, qui a survécu longtemps à ce grand ébéniste louis-quatorzien.

Dans les pendules, c'est l'époque Louis XVI qui a triomphé, cette année, toujours chez M[e] Ader, avec une grande pendule en marbre blanc et bronze doré, le cadran à quantièmes et phases de la lune de de Belle, contenu dans un vase fleuri accoté de deux figures de femmes symboliques et d'un amour : elle a fait 146.000 francs.

A la vente Bunau-Varilla, une pendule à musique, en bronze ciselé et doré, à décor de rocailles, coquilles et rinceaux, sur socle orné de trophées de musique, est montée à 155.000 francs, mais elle était d'époque indéterminée.

A. F.

PETITES CHRONIQUES

BIBLIOGRAPHIE

Histoire

C'est un très bel album que la librairie Fayard consacre à l'Alsace, dans la collection « l'Art dans la guerre ». Commentées par Maurice Betz, les photographies de Jean Roubier sont remarquables. Elles nous convient à un douloureux pèlerinage à travers l'Alsace, de Strasbourg à Thann, en passant par Sélestat, Saverne, Bennwihr et Mittelwihr, « champs de ruines où seules les églises dressent encore quelques pans de murs désolés » ; Colmar, qui, grâce à la I[re] Armée, n'eut pas à souffrir des douleurs de la guerre, Sigolsheim, et tant d'autres.

Ce volume, conçu pour les amateurs de belles choses aussi bien que pour les voyageurs et les curieux, prend place à côté de ses aînés, consacrés à Rouen et à Caen, et attend de retrouver, dans la même collection, l'album que les éditions Fayard ne manqueront pas de dédier à la Lorraine martyre.

Roman

La littérature américaine nous a déjà habitué aux romans fleuris. *Autant en emporte le vent*, *Ambre* se présentaient sous l'aspect de solides volumes de huit cents pages. Avec *la Montagne de mes rêves* (Edit. Le Bateau ivre) nous nous retrouvons en présence de l'histoire d'une vie. Le thème en est la recherche constante d'un idéal jamais atteint, recherche d'un bonheur qui apporte le malheur. Le héros de cette aventure place, d'ailleurs, son idéal dans le domaine matériel. Ce qu'il veut, c'est réussir dans la vie, et pour cela il abandonne les unes après les autres les affaires qu'il entreprend, persuadé que la suivante va enfin lui apporter la réussite et la fortune. De la répétition constante de ce thème naît parfois une certaine monotonie, mais il n'en reste pas moins d'excellentes pages qui rendent le livre fort attachant.

Divers

Voici une nouvelle qui va réjouir tous les amateurs de yachting de France : l'Annuaire du yachting 1947 est paru.

Ce fort volume de trois cent vingt pages, remarquablement illustré par de splendides photographies et par de spirituels croquis d'Haffner, comprend non seulement la nomenclature des diverses sociétés nautiques de France et des colonies et la liste complète de leurs membres, mais aussi une forte partie documentaire. Les principales caractéristiques des monotypes et des yachts de série y sont passées en revue ainsi que les règlements des divers clubs et des associations de propriétaires de bateaux.

Cet ouvrage, tous les marins de plaisance devraient le posséder.

UNE VOITURE ÉCONOMIQUE

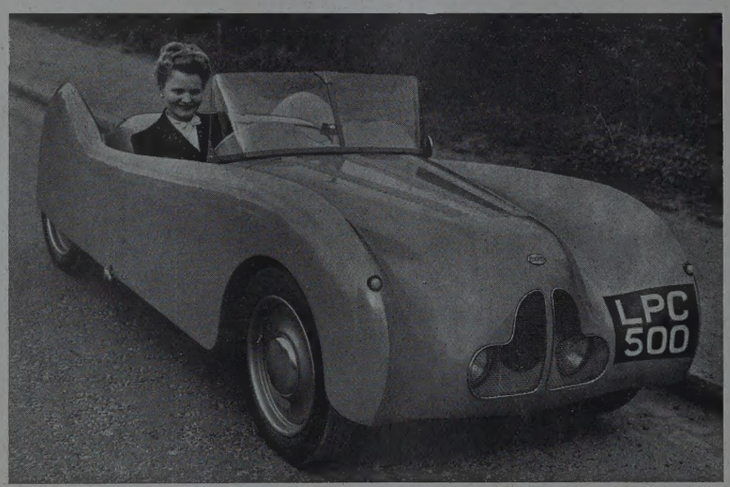

Un habitant de Surbiton, dans le Surrey (Angleterre), vient de construire une curieuse petite voiture à deux places, dont la carrosserie, ainsi que le montrent nos deux clichés, est faite d'une seule pièce. Propulsée par un moteur de 5 CV placé à l'arrière du siège du conducteur, elle peut atteindre 112 km.-h. pour une consommation d'essence approximative de 4 l. 500 par 100 kilomètres. Le constructeur estime que cette voiture pourrait être vendue 120.000 francs si elle était fabriquée en série.

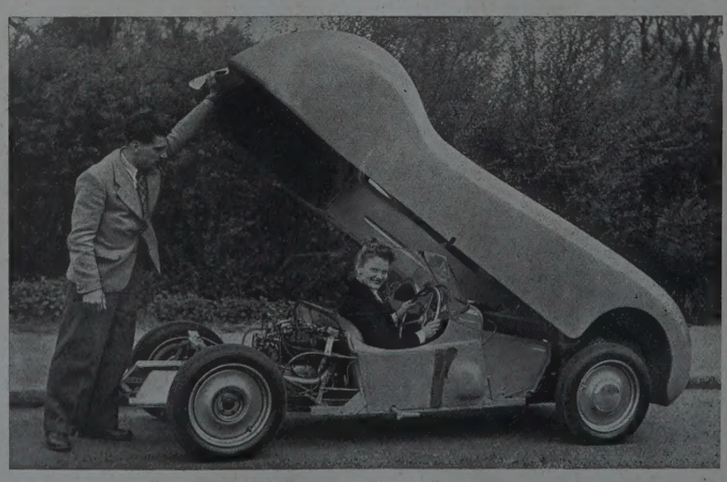

LA MORT DE VINCENT ISOLA

Après son frère Emile, disparu il y a deux ans, Vincent Isola vient de mourir, à Paris, le dimanche 31 août.

Menuisiers, prestidigitateurs, les frères Isola devinrent ensuite directeurs de théâtre et firent triompher les célèbres opérettes *No No Nanette*, *Rose-Marie*, *l'Auberge du cheval blanc*.

Après tant de succès, les frères Isola connurent l'infortune et, pour vivre, ils durent reprendre leurs tours de prestidigitation.

PROGRAMMES DES CONCERTS PAR T.S.F.

Tous les jours : 9 h. 10 : (Belgique). Musique symphonique. — 10 h. : (F I). Une heure de musique classique. — 15 h. 45 : (Voix Amérique). Orchestre symphonique.

12 SEPTEMBRE

12 h. 10 : (Belgique). Musique légère. — 13 h. 30 : (Suisse). *Première symphonie* de Beethoven. — 14 h. : (Belgique). Musique intime (Mozart). — 14 h. : (B. B. C.). Concert symphonique. — 15 h. : (Hollande). Musique classique. — 19 h. 30 : (B. B. C.). *Neuvième symphonie* (Beethoven). — 20 h. : (R. AZ.). Concert symphonique. — 20 h. 30 : (Belgique). Belles voix. — 20 h. 50 : (F N). *Le Trouvère*. — 22 h. : (PRA). Musique de chambre.

13 SEPTEMBRE

9 h. : (Hollande). Orchestre. — 10 h. 15 : (Hollande). Falla (Ravel). — 12 h. : (Hollande). Schubert, Brahms. — 12 h. 30 : (Hollande). Chœurs de Romandie. — 13 h. 30 : (Suisse). Mélodies. — 14 h. 30 : (B. B. C.). Festival Edim. (Phil. Vienne). — 15 h. 45 : (Belgique). Bach, Borodine. — 19 h. 28 : (R. RO). *Tristan et Yseult*. — 20 h. 50 : (PRA). Concert symphonique. — 21 h. : (M. C.). Relais Festival Edim. (Bruno Walter). — 21 h. 45 : (Suisse). P.-E. Bach.

14 SEPTEMBRE

9 h. : (F N). Son. Schubert. — 10 h. : (PRA). Concert Dvorak. — 11 h. 30 : (B. B. C.). Bach, Purcell. — 12 h. : (Belgique). Delibes, Lalo. — 13 h. : (PRA). Orchestre symphonique. — 14 h. : (F N). Opéra-comique. — 15 h. : (B. B. C.). Quatuor Calvet. — 16 h. 30 : (Hollande). Quatuor de Ravel. — 17 h. 20 : (PRA). Concert de chant. — 18 h. : (Suisse). Quatuor de Prok. — 18 h. : (F N). Concert symphonique (Haydn, Chabrier). — 20 h. : (Belgique). Orchestre. — 21 h. : (Suisse). *La Mascotte*. — 22. : (PRA). *In memoriam Masaryk*.

15 SEPTEMBRE

11 h. : (Suisse). *La Traviata*. — 11 h. 30 : (B. B. C.). Beethoven. — 14 h. : (B. B. C.). Orchestre. — 15 h. 45 : (PRA). Quintette à vent. — 16 h. 30 : (F N). Mélodies. — 19 h. : (PRA). Chants populaires. — 20 h. : (RO. AZ.). Concert symphonique. — 20 h. 30 : (F P). Concert. — 22 h. : (F P). Lettres de noblesse musique française. — 22 h. : (PRA). Chorale.

16 SEPTEMBRE

9 h. 30 : (Hollande). Concert Mozart. — 12 h. : (F N). Pièces pour piano, mélodies. — 14 h. : (Belgique). *Sonate en sol majeur* (Schubert). — 17 h. : (PRA). Orchestre. — 18 h. 55 : (F N). Piano (Cl. Marius). — 19 h. : (Belgique). Instruments à vent. — 20 h. : (Belgique). Orchestre. — 20 h. 30 : (R. AZ.). *Tristan et Yseult*. — 21 h. : (Belgique). *La Traviata*. — 22 h. : (Belgique). Concert Mozart (Fischer). — 22 h. : (PRA). Concert (Franck, d'Indy, Debussy).

17 SEPTEMBRE

11 h. 40 : (B. B. C.). Chant et piano. — 12 h. 30 : (Hollande). Piano. — 13 h. 30 : (Suisse). *Concerto en ré mineur* (Bach). — 14 h. : (F P). Harpe, mélodies. — 17 h. 30 : (Hollande). Orgue. — 18 h. 40 : F N). Quintette de Schumann, duos. — 19 h. : (B. B. C.). *Fidelio*. — 20 h. : (Belgique). Orchestre symphonique (Mozart, Schumann, Debussy). — 20 h. 30 : (M C). Festival Bruneau. — 21 h. 50 : (F N). Quatuor de Beethoven. — 22 h. : (PRA). Concert symphonique.

18 SEPTEMBRE

9 h. : (Hollande). Musique de chambre. — 12 h. 15 : (PRA). Concert. — 13 h. : (F N). Belles pages. — 16 h. 45 : (Hollande). Ensemble de chambre (Coppens). — 17 h. 30 : (F N). Poètes et musiciens (Cocteau). — 20 h. : (RO. R). *Lady Macbeth* (Schostachovitch). — 20 h. 50 : (F N). Concert Haydn. — 22 h. : (PRA). Musique ancienne. — 22 h. 45 : (F P). Mélodies.

(Communiqué par *Radio-47*.)

LÉGION D'HONNEUR

Dans la dernière promotion au titre du ministère de l'Education nationale nous relevons la nomination au grade de chevalier de M. André Reynier, président de la Chambre syndicale des fourreurs et pelletiers. Félicitations au nouveau promu.

AVIS

Depuis le 1[er] septembre, la Panair do Brasil a transféré son agence française du 10, rue Auber, à la Société commerciale de transports transatlantiques, 12, rue Auber, Paris (9[e]) ; téléphone : Opera 31-00, 40-34, 31-52.

En conséquence, toutes demandes de renseignements concernant le transport aérien des passagers ou du fret par la Panair do Brasil devront être adressées à la S. C. T. T.

LE BRIDGE (N° 35)

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 28

LE MORT : ♠ 5 / ♡ D 8 4 3 / ◇ D V 10 9 / ♣ A D 7 5

entame : ♠ D

NORD		
OUEST		EST
SUD		

EST : ♠ A 9 4 3 2 / ♡ 9 7 5 / ◇ A R / ♣ R 6 2

Tous vulnérables. Les déclarations :

SUD	OUEST	NORD	EST
1 ♡	passe	2 ◇	passe
2 ♡	passe	4 ♡	passe
passe	passe		

Ouest entame de la ♠ D, Est prend de l'As et Sud fournit le ♠ 6.

Comment Est doit-il continuer?

Sud a le ♠ R car, si Ouest l'avait, il aurait attaqué du R.

Sud ayant ouvert d'un ♡, puis ayant redemandé ses ♡, a ♡ A R x x x et ♠ R. S'il parvient à affranchir ses ◇, il a son contrat en poche avec 5 ♡ + ♠ R + ♣ A + 2 levées à ◇ + 1 ♠ coupé par Nord = 10 levées.

La meilleure chance de faire échouer ce contrat est de gagner Sud de vitesse en attaquant ♣ 2 à la 2e levée, dans l'espoir que Ouest a ♣ V 10 x ou ♣ V 9 x.

Nord prendra alors de la ♣ D, jouera 3 fois atout, puis jouera ◇ D. Est prendra et retournera son petit ♣. La chute est là si Sud a, par exemple :

♠ R x x ♡ A R x x x ◇ x x ♣ x x x

Une condamnation mathématique sans appel

ÉTUDE N° 29

LE MORT : ♡ R 7 6 5

NORD		
OUEST		EST
SUD		

♡ A 10 9 8

Sud joue le ♡ As, Ouest le ♡ 3, Nord le 5 et Est un honneur, ♡ V ou ♡ D. Sud joue ensuite le ♡ 10 et Ouest le ♡ 4.

Comment Nord doit-il jouer pour avoir le maximum de chances de ne perdre aucune levée à ♡? Mettre le roi ou faire l'impasse?

Ce problème n'est pas inconnu de nos lecteurs, mais nous le reprenons aujourd'hui sous une forme mathématique plus rigoureuse, qui nous permettra des aperçus nouveaux.

La chute d'un honneur sur l'As, disons du ♡ V, ne peut avoir que deux causes : il était sec ou Est avait ♡ D V secs.

Les combinaisons qui donnent à Est ces jeux sont dans le rapport suivant :

Cas 1	♡ D V secs	6
Cas 2	♡ V sec	5
Cas 3	♡ D sèche	5

Rien n'est plus facile que de retrouver ces rapports.

Après la chute du V sur l'As, nous connaissons chez Ouest ♡ 4 3 2, et il lui reste 10 cartes inconnues. Nous connaissons chez Est ♡ V et il lui reste 12 cartes inconnues. Parmi ces 22 cartes de répartition inconnue se trouve la ♡ D. Est a donc 12 chances sur 22 et Ouest 10 chances sur 22 de l'avoir reçue. Les combinaisons sont donc dans le rapport de 12 à 10, ou 6 à 5.

Mais pour décider entre le jeu du ♡ R ou l'impasse, au second tour de ♡, nous devons tenir compte de la probabilité que Est joue comme il a joué s'il est dans le cas 1 (s'il est dans le cas 3 ou 2, c'est une certitude qu'il jouera comme il a joué, puisque son honneur est sec).

Soit p la probabilité que Est, s'il a D V seuls, joue son V sur l'As. Celle qu'il joue sa D est donc $1 - p$.

Soit ρ la probabilité que Nord fasse l'impasse au second tour de ♡, si Est a fourni le valet sur l'As. Celle que Nord joue son roi et renonce à l'impasse est donc $1 - \rho$.

Soit d la probabilité que Nord fasse l'impasse au second tour de ♡, si Est a fourni la dame sur l'As. Celle que Nord joue le roi est donc $1 - d$.

Comptons maintenant l'espérance mathématique du nombre de fois sur 16 où Nord réussira à ne perdre aucune levée à ♡, en retranchant le nombre de fois où il laissera faire une levée à ♡.

L'espérance mathématique totale de Nord pour les trois cas est :

$$E.M. = 10\rho - 2d - 4 + 12p\,d - 12p\rho.$$

Le problème est maintenant celui-ci.

Chacune des probabilités ρ, d, p peut varier indépendamment de 0 à 1, 0 et 1 y compris.

Quelles valeurs Nord doit-il choisir pour ρ et d, sachant que Est peut choisir pour p toutes les valeurs de 0 à 1, si Nord veut rendre maximum son espérance mathématique?

La réponse immédiate est $\rho = d = 1$.

On a alors $E\,M = +4$.

Les deux termes en p ont disparu, ce qui prouve que la tactique de Nord (faire toujours l'impasse au 2e tour, quel que soit l'honneur joué par Est sur l'As, au 1er tour) a rendu le résultat indépendant de la manière dont Est jouera s'il a D V seuls, c'est-à-dire de p.

Et, en effet, Nord ne perdra rien dans les cas 2, 3 (de valeur totale 10) et perdra une levée dans le cas 1 (valeur 6), soit un bénéfice de $10 - 6 = +4$ pour Nord.

Il n'est pas au pouvoir de Est de diminuer ce bénéfice. Est doit donc avoir pour seul souci que Nord ne puisse faire un bénéfice supérieur à $+4$.

Si Est pouvait être sûr que Nord fera toujours l'impasse, Est pourrait jouer comme il voudrait avec D V seuls. Mais Nord ne connaît pas forcément son intérêt. Est doit donc choisir pour p une valeur telle que E M ne puisse dépasser $+4$. Cette valeur est unique et égale à $\frac{1}{2}$.

Si l'on remplace p par $\frac{1}{2}$, E M devient $4\rho + 4d - 4$.

On voit immédiatement : 1° que, quelles que soient ρ et d, E M ne pourra jamais être supérieur à $+4$; 2° que E M ne sera égal à $+4$ que si $\rho = d = 1$; 3° que chaque fois que Nord renoncera à l'impasse au second tour (c'est-à-dire prendra pour ρ ou d, ou les deux, une valeur inférieure à 1) *il subira une perte sans compensation, à cause de la tactique de Est de ne jouer son valet qu'une fois sur deux sur l'As quand il a D V seuls.*

A la limite, c'est-à-dire si $\rho = d = 0$, si Nord joue toujours son roi et ne fait jamais l'impasse, son E M. deviendra -4. Il gagnera dans le cas 1 et perdra dans les deux cas 2 et 3.

Que vaut la tactique psychologique qui consisterait à chercher à deviner ce que peut bien avoir Est pour avoir fourni un honneur sur l'As?

Supposons que Nord croie que $p = 0$ (Nord prend Est pour un joueur faible et rusé qui, avec D V seuls, jouerait toujours sa Dame sur l'As). Nord adoptera en conséquence $\rho = 1$ et $d = 0$ avec le résultat final $+6$ si Nord a deviné juste, ou -6 s'il s'est trompé (p n'est pas égale à 0 comme le croit Nord, mais égale à 1). Réciproquement, si Nord croit $p = 1$ (Nord prend Est pour un joueur faible et naïf qui, avec D V seuls, joue toujours son valet sur l'As), Nord adoptera $\rho = 0$ et $d = 1$, avec le résultat $+6$ si Nord a deviné juste, ou -6 s'il s'est trompé (p est en réalité égale à 0).

Les bridgeurs traduiront aisément en langage clair ces résultats. Mais voici la conclusion importante.

Si Nord devine juste 5 fois sur 6, son

$$E\,M \text{ devient } \frac{5 \times 6 - 6}{6} = +4 \text{ } \textit{et la}$$

tactique psychologique est de même valeur que la tactique objective que nous préconisons : faire toujours l'impasse.

Si Nord se trompe plus d'une fois sur 6, la tactique objective l'emporte sur la tactique psychologique.

Si Nord devine juste plus de 5 fois sur 6, la tactique psychologique l'emporte sur l'objective.

Comme nul ne peut prétendre deviner juste au moins 5 fois sur 6, il faut toujours faire l'impasse au second tour et la tactique psychologique est condamnée sans appel.

Ce résultat peut s'étendre au cas où, dans le diagramme 29, Nord ou Sud aurait encore le ♡ 4. Seules les probabilités varieraient.

ANDRÉ CHÉRON.

PHILATÉLIE

LE 50 FRANCS "GUYNEMER"

Il est assez étrange qu'il ait fallu attendre 1940 pour que parût sur des timbres officiels l'effigie de Georges Guynemer, l'une des plus pures gloires de l'aviation française.

Cependant, les postes françaises avaient mis en circulation, dès 1919, une vignette sans pouvoir d'affranchissement qui reproduisait les traits du héros : cette figurine, munie de la légende : « Correspondance par avion », devait obligatoirement être collée sur les lettres destinées à la voie des airs. Œuvre de Surand et de Ruffe, elle fut assez grossièrement typographiée en bleu et rouge, dans le style de la série des *Orphelins* de 1917. Cette vignette est, en réalité, le premier timbre français de poste aérienne ; elle est assez rare, une bonne partie du stock ayant reçu la sur-

charge non officielle : « *Meeting aéronautique de Buc, octobre 1920.* »

Revenons au timbre de 1940. Il parut le 7 novembre sous la forme d'un 50 fr. bleu-clair, dessiné et gravé en taille-douce par Ouvré. Le projet original était destiné à compléter la série des « Œuvres de guerre » et portait d'ailleurs cette légende dans la partie supérieure ; la valeur faciale prévue était de 1 fr. + 50 cent. Il ne subsiste de ce premier type que des épreuves d'artistes rares.

Le 50 fr. fut imprimé du 17 septembre 1940 au 17 décembre 1941 ; les derniers tirages de 1941 furent effectués sur papier épais très blanc. Le montant total des timbres mis en vente serait de 930.000 exemplaires.

LES ENTIERS POSTAUX

Le vocable un peu déroutant d'*entier postal* désigne, en langage philatélique, les cartes postales, cartes-lettres ou enveloppes qui portent l'impression directe d'un timbre-poste.

Au début de la philatélie, les *entiers* faisaient partie normalement d'une collection sérieuse, mais, devant le flot des émissions nouvelles, on les a peu à peu abandonnés à des spécialistes qui se bornent à ce domaine. L'encombrement qui résulte d'une collection de cartes et d'enveloppes fut également à l'origine de cette défaveur. On doit, en effet, conserver un *entier*... entier, et non découper la vignette postale. Les documents ainsi maltraités n'ont aucune valeur : on en rencontre fréquemment dans les vieilles collections, mais il est inutile de les garder.

Quels que soient les caprices de la mode, les entiers postaux n'en ont pas moins un intérêt documentaire certain. Prenons, par exemple, la collection des entiers français. Il convient de distinguer : 1° les cartes postales ; 2° les cartes-lettres ; 3° les enveloppes ; 4° les bandes (affranchissement des journaux) ; 5° les entiers destinés à la correspondance *pneumatique*, à Paris depuis 1879, à Marseille depuis 1910.

Les premières cartes postales françaises étaient de simples formulaires sur lesquels on *collait* un timbre (1873-1878). L'entier proprement dit fit son apparition en 1878 avec des vignettes *Paix et Commerce*. Depuis cette date, les différents types d'usage courant se retrouvent sur les entiers.

Depuis 1935, des sujets spéciaux ont été adoptés pour certaines cartes destinées à la propagande touristique ou à diverses commémorations.

C'est sur l'initiative de Georges Mandel, alors ministre des P. T. T., que parut, en 1935, une série de six *Vues de Paris* comportant à gauche de la carte une vue en grand format, et comme timbre une vignette spéciale de 90 c. rouge. Nous reproduisons ci-dessous le type *Conciergerie*.

En 1936, l'inauguration du monument canadien de Vimy fut commémorée par deux timbres pour des cartes spéciales, de 50 et 90 c. Il en fut de même l'année suivante pour les *Mémoriaux* de Montfaucon et Château-Thierry (vignettes de 1 fr.) ; en 1938, pour les monuments de Villers-Bretonneux et de la Pointe-de-Grave (vignettes de 55 c. et 1 fr.). Les dernières émissions spéciales sont de 1939 :

un 40 + 60 bleu « Eclaireurs de France », les 70 c. et 1 fr. 25 « Exposition de New York », enfin, les 70 et 80 c. « Défilé sous l'Arc de Triomphe ». Depuis cette date, aucune carte commémorative n'a été mise en service. Signalons, enfin, que des cartes-lettres ont été émises, en 1938, avec des vues de l'Ile-de-France et un timbre double formé de l'écusson à trois fleurs de lys et d'un cartouche contenant le chiffre de la valeur.

JACQUES BELLAY.

Institut Saint-Jean-Eudes de Vire (Calvados)
Château de la Herbellière
Classes secondaires (séries A, B, C), classes primaires (élémentaire et supérieure).
Pension trimestrielle : 9.200 fr.
Nourriture saine et abondante.

PIDAULT, Armurier - BOCHOT, succr
42, rue de l'Arcade, Paris 8e - Tél. : Anj. 36-20

EDUCATION EN SUISSE
" L'INSTITUT pour JEUNES GENS sur le ROSENBERG "
près **SAINT-GALL** (Suisse)
situé dans une région préalpine à climat privilégié, est la plus grande école privée. Possédant une renommée mondiale, il est un centre officiel pour l'étude des langues modernes et prépare jusqu'à la maturité et au diplôme commercial. Préparation aux Bac. suisse, français, anglais. SECTION FRANÇAISE. Enseignement individuel en petites classes. Aux termes d'un arrangement, des devises seront accordées aux élèves français qui désirent effectuer des études dans des instituts privés suisses.
Prospectus.

RUBRIQUE IMMOBILIERE

CANNES
sur la Croisette
Empl. unique entre Grands Hôtels. Appartements et magasins libres à vendre. RAYBAUD, 42, rue d'Antibes - CANNES.

Château Renaissance dans cadre historique unique, 100 hectares seul tenant, haras réputé gros prix. POIT, 24, Bd Heurteloup, TOURS.

OPÉRA 22-97
Georgette Léné
haute Mode
22, R. GODOT DE MAUROY

EXIGEZ CHEZ VOTRE HORLOGER
LE BRACELET CUIR
MAROQUIN **SELIVA** VÉRITABLE

PERMO
Traitement Général des EAUX
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

OCT 8 1947

Si vous voulez avoir des tulipes et des jacinthes en avril

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT LES PLANTER

Les tulipes, jacinthes, narcisses, crocus, dont les oignons à fleurs ont mûri en terre de Hollande, ne demandent pour s'épanouir qu'un coin de jardin, une bordure de sentier, un peu de terre le long d'un mur ou d'une haie, une caisse sur votre balcon. Et avril vous apportera, malgré les averses, le plaisir de leurs coloris éclatants.

Ce plaisir ne vous coûtera point de peine. Vous plantez les oignons maintenant et la nature en secret fera le reste.

Des centaines de teintes toujours différentes, éclatantes ou subtiles, permettent d'obtenir avec des massifs ou des plates-bandes, des effets d'ensemble radieusement beaux. Des variétés précoces et tardives permettront, pour votre enchantement, de prolonger la féerie.

Demandez chez votre *marchand grainier habituel* les oignons à fleurs hollandais. Parfaitement sains, ils donnent des fleurs vigoureuses et belles.

★ Plantez dans un coin de votre jardin des tulipes destinées à être coupées. Vous disposerez dès avril de fleurs éclatantes qui égaieront votre intérieur.

ELVINGER

906

Le Directeur-Gérant : Georges Oudard.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1947.
Imprimeur n° 33.